

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE**

**STRATÉGIE NATIONALE
DE REDYNAMISATION DE L'ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF
IVOIRIEN**

**FRANCE
EDUCATION
INTERNATIONAL**



APPRENDRE



FÉVRIER 2023

STRATÉGIE NATIONALE

DE REDYNAMISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN

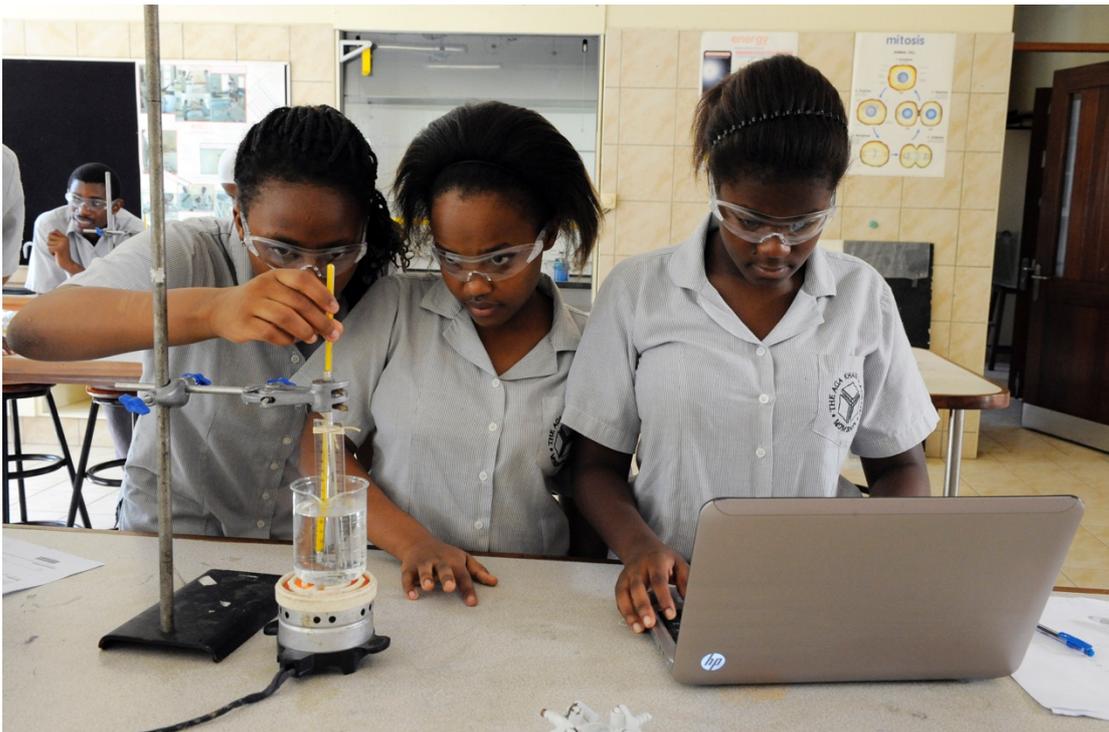


TABLE DES MATIÈRES

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	4
<i>1. CONTEXTE ET ENJEUX</i>	5
<i>1.1. Introduction</i>	5
<i>1.2. État des lieux</i>	7
1.2.1 Au primaire	7
1.2.2. Au secondaire	8
<i>1.3 Cadre de références</i>	21
<i>1.4 Actions déjà entreprises</i>	22
<i>2. VISION</i>	23
<i>3. OPERATIONNALISATION DE LA STRATEGIE</i>	23
<i>4. OBJECTIFS</i>	24
<i>5. PRINCIPES DIRECTEURS</i>	24
<i>6. AXES STRATEGIQUES</i>	24
<i>AXE 1 : Promouvoir la culture scientifique et technologique dans la société ivoirienne.</i>	24
<i>AXE 2 : Organiser et développer un maillage du territoire par des pôles scientifiques.</i>	25
<i>AXE 3 : Revaloriser qualitativement et quantitativement l'enseignement scientifique et technologique depuis l'école primaire</i>	27
<i>AXE 4 - Offrir à la jeunesse de Côte d'Ivoire des perspectives d'enseignement supérieur scientifique en s'appuyant notamment sur des CPGE hébergées dans des lycées d'excellence, dans les lycées d'excellence technique, les universités et grandes écoles.</i>	28
<i>AXE 5 : Développer qualitativement et quantitativement un ensemble de professionnels au service de la redynamisation de l'enseignement des sciences</i>	29
<i>7. PROJECTION DES EFFECTIFS</i>	30
7.1. Prévisions d'effectifs des lycéens	30
7.2 Prévisions d'effectifs pour les CPGE scientifiques	31
7.3. Prévisions d'effectifs d'enseignants par discipline scientifique	32
<i>8. PARTENARIAT ET COOPÉRATION</i>	32
<i>9. MODÈLE ÉCONOMIQUE</i>	32
<i>10. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA STRATEGIE</i>	33
10.1 Des organes de Pilotage et de mise en œuvre	33
10.2. Chronogramme (esquisse)	35
<i>11 CADRE LOGIQUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE REDYNAMISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES</i>	39
<i>CONCLUSION</i>	58

1. CONTEXTE ET ENJEUX

1.1. Introduction

La vision du Président Félix Houphouët Boigny était de faire de la Côte d'Ivoire un pays industrialisé s'appuyant sur une main d'œuvre qualifiée et des cadres dirigeants locaux compétents. Pour ce faire, il a encouragé et impulsé l'enseignement scientifique, technique et technologique dans le système éducatif en Côte d'Ivoire. Cette volonté a été exprimée dans son discours du 30 septembre 1980 où il disait : « *l'avenir appartient à la science, à la technique et à la technologie. Nous aurons donc à multiplier les Lycées Techniques, les Ecoles scientifiques et techniques, à augmenter la capacité d'accueil de nos Grandes écoles et à intensifier la Recherche* ».

Comme pour joindre l'acte à la parole, la construction et l'équipement du **Lycée Scientifique de Yamoussoukro** fût l'un des fers de lance de la mise en œuvre de sa volonté de promouvoir l'enseignement des sciences en Côte d'Ivoire. Des établissements dédiés à l'apprentissage, à la formation technique et technologique ont été construits dans des chefs-lieux de régions. Les villes d'Abidjan, Korhogo, Bouaké, Bondoukou, Abengourou, Daoukro, Dabou, Daloa, Man, San- Pedro et plus tard Grand-Bassam, accueillèrent les principaux lycées. Un Centre National de Matériels Scientifiques (CNMS) a été créé à Abidjan pour accompagner ces établissements.

Au niveau de l'enseignement supérieur, en plus de l'Université Nationale de Côte d'Ivoire (Université Félix HOUPHOUËT Boigny), la vision du Président HOUPHOUËT Boigny s'est traduite par la création de grandes écoles d'ingénieurs comme l'ENSTP, l'INSET, l'ENSA (regroupées au sein de l'INP-HB), l'ENSPT etc.

Toutes ces réalisations ont permis au système éducatif ivoirien de fournir un capital humain compétent dans plusieurs domaines, et de se placer parmi les meilleurs en Afrique et dans le monde.

Cependant, cette dynamique a été fortement contrariée par les crises économiques liées à la chute des cours de nos matières premières, aux programmes d'ajustement structurels (PAS) et aux crises sociopolitiques que la Côte d'Ivoire a connues. Cette situation s'est soldée par la raréfaction des investissements en faveur du secteur éducation/formation en général, et de l'enseignement scientifique, technique et technologique en particulier.

Dans sa volonté de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent, le Président de la République Alassane OUATTARA, dès son accession à la magistrature suprême, a engagé de vastes programmes d'investissement en faveur des trois sous-secteurs éducation/formation. Ces programmes incluent aussi bien la réhabilitation et le rééquipement d'anciens établissements, mais également, la construction et l'équipement de nouveaux établissements. Au niveau de l'éducation de base, des lycées et collèges de proximité avec l'appui financier du C2D sont construits sur toute l'étendue du territoire. Au niveau de l'enseignement supérieur, les anciennes universités publiques et l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ont toutes été entièrement réhabilitées et rééquipées. Les Unités de Recherche et d'Enseignement Supérieur (URES) de Korhogo et Daloa ont été érigées en université de plein exercice et un vaste programme de construction de nouvelles universités a été lancé. Ainsi, l'Université de Man, l'Université Virtuelle de

Côte d’Ivoire, et plus récemment, l’Université de San-Pédro, ont ouvert leurs portes. Très prochainement, l’Université de Bondoukou ouvrira ses portes, suivie de celles d’Odienné, d’Adiaké, d’Abengourou, de Dabou et de Daoukro. La mission assignée par le Président de République à l’ensemble du secteur éducatif est de doter la Côte d’Ivoire d’une main d’œuvre et de cadres compétents, capables de relever tous les défis qui se dressent sur le chemin du développement durable de la Côte d’Ivoire. Dans cette dynamique, une place de choix est accordée aux formations scientifiques, techniques et technologiques.

Afin de mettre en œuvre cette vision, les Ministères en charge du secteur éducation/formation, à savoir le Ministère de l’Education Nationale et de l’Alphabétisation (MENA), le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et le Ministère de l’Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l’Apprentissage (METFPA), se sont tous engagés dans des programmes de réforme du secteur, qui prennent en compte la redynamisation et le renforcement de l’enseignement des sciences et des technologies à toutes les échelles de notre système éducatif. En la matière, l’un des aspects de la stratégie du MENA consiste à construire un « Pôle Scientifique et Technologique » autour du Lycée Scientifique de Yamoussoukro (LSY), en tant que projet pilote. Quant au MESRS, il s’agit de mettre en œuvre d’une part, des classes universitaires préparatoires aux grandes écoles d’ingénieurs, des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et d’autre part, en partenariat avec le MENA et le METFPA, des classes préparatoires scientifiques dans certains lycées d’excellence, dont le LSY constitue la phase pilote. Ces classes préparatoires aux grandes écoles sont une spécificité française. Il s’agit de formations supérieures post-Baccalauréat. Elles ont pour objectifs d’accroître en deux années (4 semestres), le niveau des connaissances des bacheliers dans différents champs disciplinaires, notamment scientifiques de manière à les rendre aptes à suivre une formation dans les différentes filières des grandes écoles. Les classes préparatoires aux grandes écoles, hébergées dans les lycées d’excellence, seront placées sous la tutelle du MESRS. Par ailleurs, des passerelles entre les classes préparatoires et les universités seront créées pour les étudiants qui ne pourront pas intégrer une grande école à l’issue des concours. Il faut noter que l’idée de renforcer et de généraliser l’enseignement scientifique, technique et technologique à l’échelle du territoire national, à partir du pôle scientifique de Yamoussoukro, vise à impulser une nouvelle politique éducative, favorisant le développement de compétences dans ce domaine, en mettant un accent particulier sur la formation des jeunes filles.

Pour que toutes ces initiatives atteignent les objectifs visés, une synergie d’action entre les trois sous-secteurs de notre système éducatif s’impose. Cela suppose la mise en place d’un cadre de travail permanent, regroupant les représentants des trois sous-secteurs, dont les attributions seront clairement définies par des textes réglementaires. Ce cadre de travail doit impliquer dans ses actions, le monde socio-professionnel, les partenaires du système éducatif et la société civile.

Dans ce document de stratégie nationale, un état des lieux exhaustif est présenté, en vue de dresser un diagnostic clair des difficultés et obstacles au développement des

enseignements scientifiques, techniques et technologiques en Côte d’Ivoire. Les résultats de ce diagnostic seront analysés afin de donner les orientations adéquates dans la recherche de solutions idoines.

1.2. État des lieux

Les difficultés actuelles de l’enseignement des sciences en Côte d’Ivoire résultent de la conjonction de plusieurs facteurs qui sont à la fois d’ordre stratégique, sociétal et académique. Dans le présent état des lieux, il convient d’analyser la stratégie nationale qui a prévalu jusqu’à nos jours en matière d’enseignement des sciences, le regard de la société vis-à-vis des sciences et de l’enseignement des sciences et enfin les approches pédagogiques utilisées. Cet état des lieux examine l’enseignement des matières scientifiques, techniques et technologiques à tous les niveaux de notre système éducatif, depuis le primaire jusqu’au supérieur.

1.2.1 Au primaire

- Programmes éducatifs

Tableau N° 1 : Régime pédagogique

Discipline	CP	CE	CM
Mathématiques	40%	32%	28%
Science et Technologie		8%	12%

- L’absence de l’enseignement des sciences et de la technologie au CP, provoque une discontinuité de cet enseignement du préscolaire au CE.

- Ressources humaines

Tableau N°2 : Ratio enseignants / élèves

Écoles primaires			Effectif enseignants		Effectif élèves		Effectif moyen/classe
Public	Privé	Com.	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
14 874 (79,30%)	3 137 (16,72%)	746 (3,98%)	24782 (53,57%)	21 476 (46,43%)	995025 (49,96%)	996542 (50,03)	
18 757			46 258		1991567		48

Source DRH ; DESPS 2022

- Malgré tous les efforts consentis par l’Etat pour recruter les enseignants, il en manque encore 5 438 au primaire en 2022.
- 13,7% des enseignants des écoles privées et 45,7% des enseignants des écoles communautaires n’ont pas les compétences requises. Cela impacte négativement la qualité de l’enseignement qu’ils dispensent (2015).
- Les inspections et les visites de classes montrent que certains enseignants ont des difficultés au plan des contenus notionnels en sciences.

- Les enseignants des écoles privées et des écoles communautaires ne reçoivent pas de formation pédagogique initiale dans les CAFOP. Cela est préjudiciable à la qualité des enseignements/apprentissages.
- Au niveau des mathématiques, 17,6% des enseignants ont un niveau de compétences insuffisant (PASEC 2019)
 - Le ratio Enseignants/Conseillers Pédagogiques du Préscolaire et du Primaire (CPPP) est de 57 enseignants par CPPP. Soit un CPPP pour 10 écoles primaires. Ce ratio ne permet pas un encadrement efficace sur le terrain.
- Infrastructures

Il n'y a pas de salles de collection de matériels scientifiques, de salles multimédia et de salles spécialisées dans les écoles préscolaires et primaires.
- Matériel didactique
 - Il y a un manque de culture scientifique dans la pratique pédagogique.
 - Quelques établissements disposent de mallettes pédagogiques en nombre insuffisant. Ce matériel didactique n'est pas toujours utilisé faute de formation des enseignants.
 - Il existe des instruments de géométrie dans la majorité des établissements publics et privés. Quant au matériel d'expérimentation il n'y en a pas dans la quasi-totalité des établissements primaires.
 - Quelques manipulations simples sont effectuées avec du petit matériel apporté par les élèves ou par l'enseignant.
 - ...

Toutes ces insuffisances contribuent au faible niveau des élèves du primaire, constaté au cours des évaluations du PASEC 2019.

http://www.pasec.confemen.org/wp-content/uploads/2021/01/RapportPasec2019_sitePasec.pdf

1.2.2. Au secondaire

Les évaluations effectuées par les inspecteurs en matière de sciences montrent que l'enseignement scientifique et technologique est totalement déconnecté des réalités vécues par les élèves, dans leur environnement immédiat. Malgré les efforts menés depuis 2015 (création des collèges de proximité, recrutement de professeurs bivalents, renforcement des capacités des enseignants par les Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC)) les résultats escomptés ne sont pas encore probants.

- Programmes éducatifs
 - Les programmes éducatifs de Physique-Chimie n'intègrent pas la Technologie.
 - La mise en œuvre des programmes éducatifs de Technologies de l'Information et de la Communication à l'Ecole (TICE) n'est pas effective.
 - Régime Pédagogique (voir tableau ci-dessous)

Tableau N°3 : Proportion des volumes horaires accordés aux matières scientifiques
(source DPFC)

Discipline	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ndec}	1 ^{ère} C	1 ^{ère} D	Tle C	Tle D
Mathématiques	6,15%	6,15%	6,15%	6,15%	7,69%	9,23%	7,69%	12,30%	9,23%
Physique-Chimie	2,30%	2,30%	2,30%	3,07%	7,69%	8,46%	6,92%	9,23%	7,60%
Sciences de la Vie et de la Terre	2,30%	2,30%	2,30%	3,07%	3,07%	3,07%	4,61%	3,07%	7,60%
TOTAL	10,75%	10,75%	10,75%	12,29%	18,45%	20,76%	19,22%	24,60%	24,43%

- Le temps d'exposition des élèves aux apprentissages en sciences est relativement faible par rapport aux disciplines littéraires.
- Les volumes horaires des matières scientifiques représentent moins de 25%.
- Ressources humaines (voir tableaux et graphiques ci-dessous)

Tableau N°4 : Enseignants du public

	MATH	PHY-CH	SVT
Hommes	3220	3778	3614
Femmes	184	323	439
Total	3404	4101	4053

Source DRH 2022

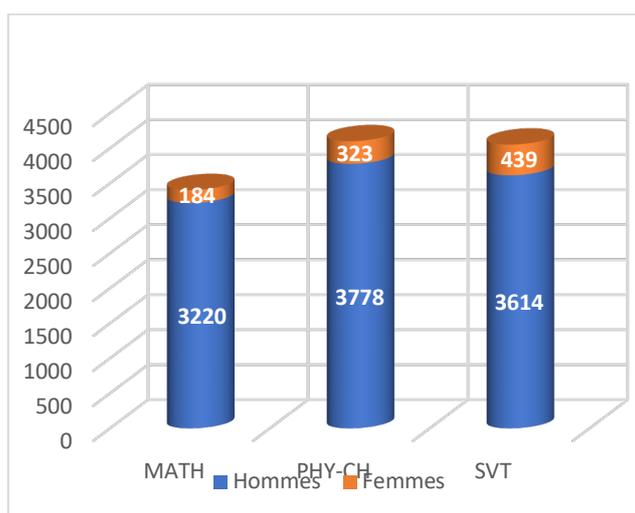


Figure N°1 : Effectifs enseignants Maths et sciences

Tableau N°5 : Déficit des enseignants des matières scientifiques

Postes vacants 2022-2023	Math	Physique- Chimie	SVT	Total
Prof de collège	851	754	874	2479
Prof de Lycée	338	407	140	885
Total 1	1189	1161	1014	3364
Prof bivalents	Math-TICE	Physique-chimie/SVT		
Total 2	246	131		377
TOTAL GENERAL (Total 1+Total 2)				3741

Source DRH, DESPS 2022

Les informations relevant de la DESPS montrent un déficit d'enseignants des disciplines scientifiques de l'ordre de 3741 professeurs dont 2479 professeurs de collège, 895 professeurs de lycée et 377 professeurs bivalents.

- Le ratio Elèves /Enseignant selon la norme de l'UNESCO est de 40 élèves par professeur, par classe pédagogique. Sur la base de ce ratio de l'UNESCO, un professeur de mathématiques tiendrait 6 classes pédagogiques, un professeur de Physique-chimie tiendrait 7 classes pédagogiques et un professeur de SVT tiendrait 8 classes pédagogiques. Dans les faits chaque enseignant tient en moyenne 4 à 5 classes pédagogiques mais avec des effectifs plus élevés. Cette situation ne permet pas un encadrement efficace des élèves dans les matières scientifiques. Le déficit d'enseignants est accentué par une répartition des enseignants sur l'étendue du territoire qui ne tient pas toujours compte des besoins. Certaines personnes viennent à l'enseignement par manque de débouché. Ils y sont sans motivation et considèrent l'enseignement comme une occupation temporaire en attendant d'accéder à un emploi qu'ils jugent plus attrayant. La qualification académique des enseignants dans le public est relativement satisfaisante. Par contre, dans l'enseignement privé, les diplômes académiques des professeurs ne sont pas toujours en adéquation avec les enseignements qu'ils dispensent. Ils ne maîtrisent donc pas les contenus qu'ils sont appelés à dispenser. En ce qui concerne les 1200 ex-contractuels recrutés en sciences, certains ont des diplômes qui ne correspondent pas à la matière dispensée.

Par exemple, un enseignant de mathématiques titulaire d'un diplôme en sciences économiques n'a pas la compétence nécessaire pour enseigner la géométrie dans les collèges et lycées. Il en est de même pour un enseignant des SVT titulaire d'un diplôme en sciences de la nature pour enseigner la géologie, ou encore un enseignant de Physique-Chimie titulaire d'un diplôme de chimie pour dispenser des cours de physique.

Tableau N°6 : ratio enseignants/Encadreurs Pédagogiques

	Math	Phys-Chimie	SVT
Hommes	81	88	76
Femmes	2	2	9
Total	83	90	85
RATIO Enseig. /encadreurs	41	46	48

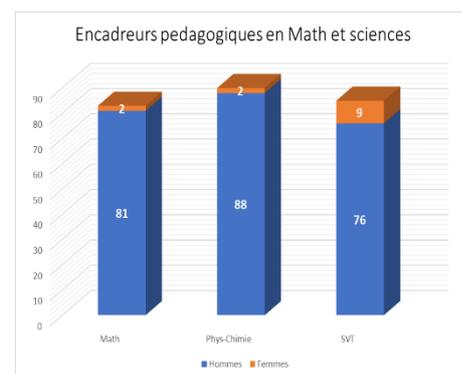


Figure 2 : encadreurs pédagogiques en math et science

- Tableau N° 7 : Évolution du nombre d'élèves de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
6^e	417979	474865	469123	573374	341232
5^e	361163	386345	442338	442005	505857
4^e	322155	340791	365888	413006	406675
3^e	403608	446043	468869	468729	524795
2nd A	103098	85456	108200	108612	92458
2nd C	80921	75170	78708	93744	88109
1ere A1	2297	3044	2449	2534	996
1ere A2	77318	76097	85717	94917	117937
1ere D	47282	65182	65300	67828	48705
1ere C	4368	4942	4518	4344	3210
Tle A1	4272	4717	5643	5216	3934
Tle A2	91445	100606	123733	136563	178298
Tle D	76021	81083	101662	114348	103878
Tle C	3481	3234	4259	3129	1950

Bien que l'évolution dans les niveaux et dans les séries ne soit pas constante, on peut noter une baisse des effectifs dans les séries scientifiques.

Tableau N°8 : Évolution des effectifs des candidats au Baccalauréat

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au BAC A1	7950	9184	9155	9059	8543	8713	7673	6972
Effectif des candidats au BAC A2	78731	93708	110433	130016	141128	164168	155238	161268
Effectif des candidats au BAC B	2 936	3 485	4 909	4 453	5 396	6 621	5 144	4 573
Effectif des candidats au BAC C	3 304	3 501	3 424	3 227	2 969	3 591	1 913	2 158
Effectif des candidats au BAC D	100729	94949	92982	89708	92314	114722	121818	126570
Effectif des candidats au BAC E	41	51	49	46	38	29	54	54
Effectif des candidats au BAC F7	92	106	92	107	89	87	99	168
Effectif des candidats au BAC F2	2 107	2 220	1 983	1 729	2 219	1 062	980	1 883
Effectif des candidats au BAC F1	119	98	111	131	127	85	81	104
Effectif des candidats au BAC F3	136	99	112	133	114	105	98	90
Effectif des candidats au BAC F4	74	50	108	116	114	75	164	188
Effectif des candidats au BAC G1	6 309	4 948	4 098	4 809	7 005	4 388	3 442	5 628
Effectif des candidats au BAC G2	18 923	17 236	15 212	12 589	13 086	13 056	12 508	15 651
TOTAL	221 451	229 635	242 668	256 123	273 142	316 702	309 212	325 307

Tableau N° 9 : Proportion des candidats des séries C, D, A

SERIES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bac C	1,49%	1,52%	1,41%	1,26%	1,09%	1,13%	0,62%	0,66%
Bac D	45,49%	41,35%	38,32%	35,03%	33,80%	36,22%	39,40%	38,91%
BAC A1+A2	39,14%	44,81%	49,28%	54,30%	54,80%	54,59%	52,69%	51,72%

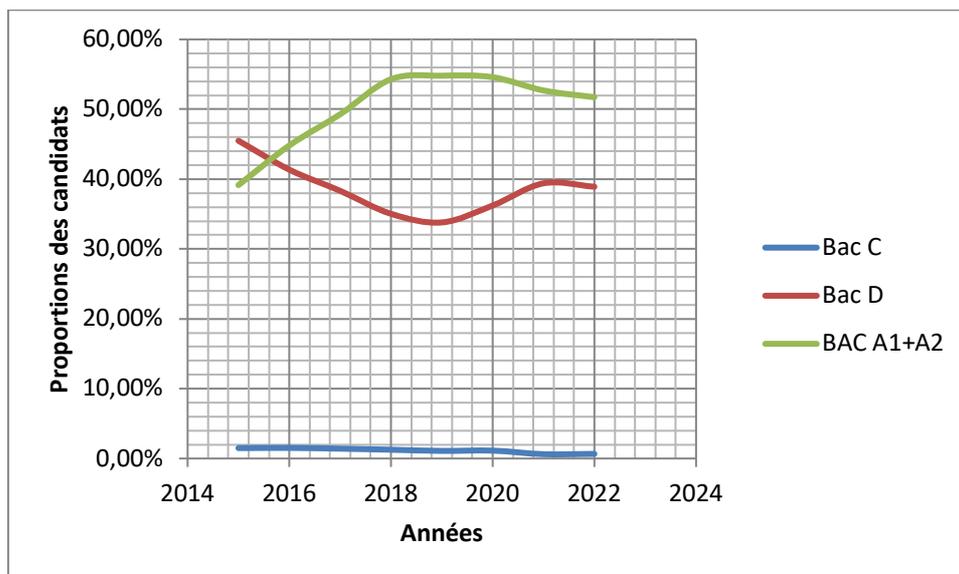


Figure N°3 : évolution des proportions des candidats au baccalauréat

(Source : Direction des Examens et Concours de Côte d'Ivoire).

- La proportion des candidats de la série C est très faible et baisse d'année en année (de 1,5% en 2015 à 0,6% en 2022) ;
- La proportion des candidats de la série D diminue également d'année en année (de 45% en 2015 à 38% en 2022) ;
- la proportion des candidats en série littéraire, cependant, augmente (de 39,14% en 2015 à 51,72% en 2022)

- Infrastructures

L'enquête menée par le CNMS et l'IGENA dans les lycées et collèges en 2018 montre ce qui suit :

- Les salles spécialisées sont quasi inexistantes ; là où elles existaient, elles sont transformées en salles de classe ordinaires ;
- De nombreux établissements ne disposent pas de salles de collection de matériels scientifiques.

Au privé, environ 5% des établissements possèdent des salles spécialisées (salles de TP) et des salles de collection de matériels scientifiques. Sur 1296 lycées et collèges seulement 66 établissements sont dotés de salles multimédia, soit 5%.

De manière générale, on constate une insuffisance d'enseignements scientifiques soutenus par des pratiques expérimentales, consécutive à la suppression pure et simple des salles spécialisées, des ateliers et des salles de collection pour satisfaire au nombre de places assises en classe.

- Matériel didactique

En 2018, l'enquête menée par le CNMS et les missions du CIEP dans tous les lycées et collèges ont montré ce qui suit :

- La plupart des établissements ne disposent pas ou ne disposent plus de matériels scientifiques ;
- Dans certains établissements, le matériel scientifique est stocké, insuffisamment utilisé, soit par manque de salles spécialisées, soit par manque de formation de l'enseignant.

- Pratiques pédagogiques

- Les travaux pratiques en demi-classe (PC-SVT) ne sont pas respectés ;
- La démarche scientifique n'est pas appliquée ;
- Les contenus scientifiques des leçons ne sont pas toujours maîtrisés surtout dans le privé ; les enseignants éprouvent des difficultés à animer les leçons de géométrie ;
- Plusieurs enseignants de sciences ont des difficultés à mettre en relation les notions scientifiques et les activités de la vie courante.

Les cours sont essentiellement théoriques et donc de nature à rebuter les apprenants dès leur premier contact avec les disciplines scientifiques.

1.2.3 À l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP)

1.2.3.1 Programmes de formations

A. L'Enseignement Technique (de la Seconde à la Terminale)

L'Enseignement Technique a pour mission de donner aux apprenants, en plus de la formation générale, une formation scientifique et technologique préparant à des études supérieures spécialisées dans les différents domaines de la vie socioéconomique. Les titulaires des Baccalauréats Techniques Industriels ont pour vocation de poursuivre des études supérieures préparant aux diplômes d'ingénieurs et de cadres supérieurs du secteur industriel.

Les Baccalauréats Techniques Industriels :

Série E (Mathématiques et Technologie) ; **Série F1** (Construction métallique) ;

Série F2 (Electronique) ; **Série F3** (Electrotechnique) ;

Série F4 (Génie civil) ; **Série F7** (Biochimie)

Ici, les Sciences et Technologies Industrielles (S.T.I) regroupent les filières suivantes :

Génie Mécanique, Génie Electrique, Génie Civil et Sciences et Technologies des Aliments.

Tableau N° 10 : Proportion des volumes horaires accordés aux matières scientifiques et technologiques (Source Maquette pédagogique)

Discipline	2 ^e T1	2 ^e T2	2 ^e T3	1 ^e E	1 ^e F1	1 ^e F2	1 ^e F3	1 ^e F4	1 ^e F7	T ^{le} E	T ^{le} F 1	T ^{le} F 2	T ^{le} F 3	T ^{le} F 4	T ^{le} F 7
Mathématiques	13,8 8%	13,5 1%	13,5 1%	16,2 1%	10,8 1%	10,8 1%	10,8 1%	10,8 1%	10,8 1%	21,6 2%	10,8 1%	10,8 1%	10,8 1%	10,8 1%	10,8 1%
Physique-Chimie	13,8 8%	10,8 1%	18,9 1%	16,2 1%	10,8 1%	13,5 1%	13,5 1%	08,1 0%	10,8 1%	16,2 1%	08,1 0%	13,5 1%	13,5 1%	08,1 0%	08,1 0%
Sciences et Technologies Industrielles (STI)	41,6 6%	45,9 4%	37,8 3%	40,5 4%	27,0 2%	51,3 5%	51,3 5%	59,4 5%	54,0 5%	32,4 3%	56,7 5%	51,3 5%	51,3 5%	56,7 5%	62,1 6%
TOTAL	69,4 4%	70,2 7%	70,2 7%	72,9 7%	48,6 5%	75,6 7%	75,6 7%	78,3 8%	75,6 8%	70,2 7%	75,6 8%	75,6 8%	75,6 8%	75,6 8%	81,0 8%

Les Sciences et Technologies Industrielles sont privilégiées dans la formation des Baccalauréats Techniques Industrielles. Cependant, l'exposition des élèves aux apprentissages des Mathématiques et ~~des Sciences~~ de la Physique-Chimie est faible (**moins de 25% sauf pour la série E avec environ 33%**) par rapport aux enseignements techniques et professionnels liés aux métiers.

Il s'agit de réaliser une intégration adéquate des outils mathématiques et de Physique-Chimie dans les spécialités liées aux métiers.

B. Formation Professionnelle

La formation professionnelle a pour objet d'assurer l'acquisition de savoirs (connaissances), de savoir-faire (habiletés) et de savoir-être (attitudes et comportements) nécessaires à l'exercice d'un métier et mobilisables en situation professionnelle. Son but est l'insertion professionnelle. Cependant, une ouverture est donnée aux titulaires du Brevet de Technicien Industriel de poursuivre des études supérieures conduisant à des diplômes de Techniciens Supérieurs ou autre.

Ici, les Sciences et Technologies Industrielles (S.T.I) regroupent les filières suivantes :

Génie Mécanique, Génie Electrique, Génie Civil, Industrie du Bois, Sciences et Technologies des Aliments.

Les Brevets de Techniciens Industriels (BT Industriel)

Les BT Génie Mécanique : Maintenance Mécanique, Maintenance des Machines Marines, Machines-Outils, Maintenance Véhicules Engins, Gestion des Productions, Imprimerie., Chaudronnerie Mécano Soudure, Construction Métallique.

Les BT Génie Electrique : Electronique, Electrotechnique, Electromécanique, Maintenance des Equipements Electrotechniques et Electroniques, Froid et Climatisation, Productions et Distributions des Fluides.

Les BT Génie Civil : Bâtiment Chantier Gros Œuvre, Bâtiment Métreur Gros Œuvre, Topographie, Peinture Bâtiment/Staff, Installation Sanitaire, Revêtement Sols et Murs.

Les BT Industrie du Bois : Menuiserie Ebénisterie, Menuiserie Charpente, Construction et Réparation Navale Bois, Affûtage Scierie.

Les BT Sciences et Technologies des Aliments : Contrôle Qualité, Transformation Stabilisation et Stockage des Aliments, Aquaculture, Pêche.

Tableau N°11 : Proportion des volumes horaires accordés aux matières scientifiques et technologiques (Source Maquette pédagogique-2022)

Filières	GENIE MECANIQUE			GENIE ELECTRIQUE			GENIE CIVIL			INDUSTRIE DU BOIS			SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ALIMENTS		
	1 ^e Année	2 ^e Année	3 ^e Année	1 ^e Année	2 ^e Année	3 ^e Année	1 ^e Année	2 ^e Année	3 ^e Année	1 ^e Année	2 ^e Année	3 ^e Année	1 ^e Année	2 ^e Année	3 ^e Année
Mathématiques	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,11 %	8,57 %	8,11 %	8,11 %
Physique-Chimie	8,11 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %	5,41 %
Sciences et Technologies Industrielles (STI)	56,7 %	62,1 %	67,5 %	59,4 %	62,1 %	67,5 %	40,5 %	67,6 %	70,2 %	59,4 %	59,4 %	64,8 %	54,2 %	62,1 %	62,1 %
TOTAL	72,9 %	75,6 %	80,0 %	72,9 %	75,6 %	81,0 %	56,7 %	81,0 %	83,7 %	72,9 %	72,9 %	78,3 %	68,5 %	75,6 %	75,6 %

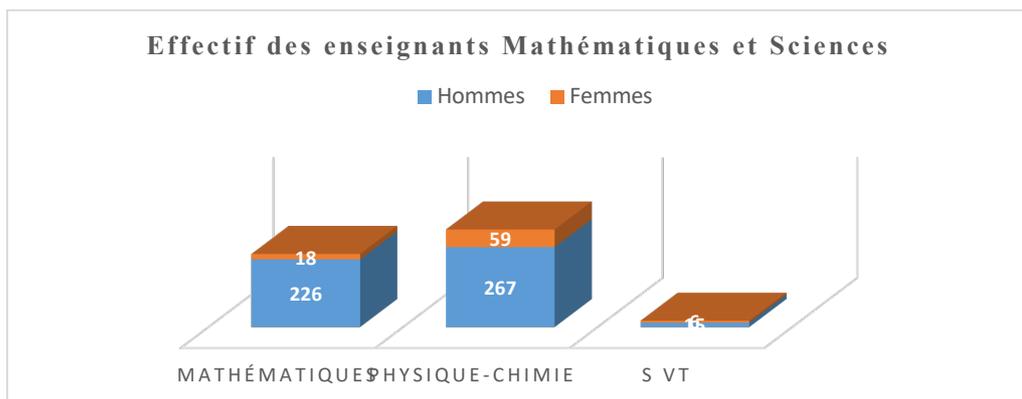
Les Sciences et Technologies Industrielles sont privilégiées dans la formation des BT Industriels. Cependant, l'exposition des apprenants aux apprentissages des Mathématiques et de la physique-chimie est faible (**moins de 15%**) par rapport aux processus d'enseignement qui a principalement pour objet l'acquisition de compétences pratiques, d'attitudes, de compréhension, de savoirs et savoir-faire liés à un métier.

Il s'agit surtout d'assurer l'adéquation des contenus mathématiques, scientifiques et technologiques enseignés aux spécialités et aux métiers.

1.2.3.2 Ressources humaines (Source DRH du METFPA, novembre 2022)

❖ **Tableau N° 12 : Enseignants du public** (Mathématiques et Sciences)

	Mathématiques	Physique-Chimie	SVT
Hommes	226	267	15
Femmes	18	59	6
TOTAL	244	326	21



▪ **Tableau N° 13 : Ratio Enseignants/Encadreurs pédagogiques (Mathématiques et Sciences)**

	Mathématiques	Physique-Chimie	SVT
Hommes	4	6	3
Femmes	0	0	3
TOTAL	4	6	3
Ratio Enseignants/Encadreurs	61	54	7

❖ **Tableau N°14 : Enseignants du public (Génie Mécanique)**

	Construction mécanique	Fabrication mécanique	Mécanique automobile	Imprimerie
Hommes	69	90	65	7
Femmes	2	0	4	1
TOTAL	71	90	69	8

▪ **Tableau N°15 : Ratio Enseignants/Encadreurs pédagogiques (Génie Mécanique)**

	Construction mécanique	Fabrication mécanique	Mécanique automobile	Imprimerie
Hommes	5	3	4	1
Femmes	0	0	1	0
TOTAL	5	3	5	1
Ratio Enseignants/Encadreurs	14	30	14	7

❖ **Tableau N°16 : Enseignants du public (Génie Electrique)**

	Electronique	Electrotechnique	Electromécanique	Froid et Climatisation	Informatique Industrielle
Hommes	57	46	1	9	38
Femmes	1	3	0	2	4
TOTAL	58	49	1	11	42

▪ **Tableau N°17 : Ratio Enseignants/Encadreurs pédagogiques (Génie Electrique)**

	Electronique	Electro-technique	Electro-mécanique	Froid et Climatisation	Informatique Industrielle
Hommes	3	2	0	0	1
Femmes	0	0	0	0	0
TOTAL	3	2	0	0	0
Ratio Enseignants/Encadreurs	19	25	---	---	42

❖ **Tableau N°18 : Enseignants du public (Génie Civil)**

	Topographie	Génie civil bâtiment	Peinture bâtiment	Installation sanitaire
Hommes	19	49	13	7
Femmes	0	4	1	2
TOTAL	19	53	14	9

Tableau N°19 : Enseignants du public (Génie Civil suite)

	Revêtement sols murs	Maçonnerie	Décoration textile	Céramique
Hommes	9	35	8	4
Femmes	0	3	1	2
TOTAL	9	38	9	6

❖ **Tableau N°20 : Enseignants du public (Industrie du Bois).**

	Menuiserie Charpente	Menuiserie ébénisterie	Affutage scierie	Construction navale	Tapiserie d'ameublement	Vannerie
Hommes	13	40	7	2	1	3
Femmes	0	1	0	0	0	0
TOTAL	13	41	7	2	1	3

1.2.3.3 Tableau N°21: Evolution des effectifs des candidats aux Baccalauréats Techniques

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au BAC E	41	51	49	46	38	29	54	54
Effectif des candidats au BAC F1	119	98	111	131	127	85	81	104
Effectif des candidats au BAC F2	2 107	2 220	1 983	1 729	2 219	1 062	980	1 883
Effectif des candidats au BAC F3	119	98	111	131	127	85	81	104
Effectif des candidats au BAC F4	136	99	112	133	114	105	98	90
Effectif des candidats au BAC F7	74	50	108	116	114	75	164	188
Effectif des candidats au BAC B	92	106	92	107	89	87	99	168
Effectif des candidats au BAC G1	2 936	3 485	4 909	4 453	5 396	6 621	5 144	4 573
Effectif des candidats au BAC G2	6 309	4 948	4 098	4 809	7 005	4 388	3 442	5 628
Effectif des candidats au BAC G2	18 923	17 236	15 212	12 589	13 086	13 056	12 508	15 651
Total	30 737	28293	26674	24113	28188	25508	22570	28339

Source : Direction des Examens et Concours du MENA, 2022

1.2.3.4 Tableau N°22 : Proportion des candidats aux baccalauréats E, F1, F2, F3, F4, F7, B, G1 et G2

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au BAC E	0,13%	0,18%	0,18%	0,19%	0,13%	0,11%	0,24%	0,19%
Effectif des candidats au BAC F1	0,39%	0,35%	0,42%	0,54%	0,45%	0,33%	0,36%	0,37%
Effectif des candidats au BAC F2	6,85%	7,85%	7,43%	7,17%	7,87%	4,16%	4,34%	6,64%
Effectif des candidats au BAC F3	0,44%	0,35%	0,42%	0,55%	0,40%	0,41%	0,43%	0,32%
Effectif des candidats au BAC F4	0,24%	0,18%	0,40%	0,48%	0,40%	0,29%	0,73%	0,66%
Effectif des candidats au BAC F7	0,30%	0,37%	0,34%	0,44%	0,32%	0,34%	0,44%	0,59%
Effectif des candidats au BAC B	9,55%	12,32%	18,40%	18,47%	19,14%	25,96%	22,79%	16,14%
Effectif des candidats au BAC G1	20,53%	17,49%	15,36%	19,94%	24,85%	17,20%	15,25%	19,86%
Effectif des candidats au BAC G2	61,56%	60,92%	57,03%	52,21%	46,42%	51,18%	55,42%	55,23%
Effectifs des candidats aux BAC Industriels E, F1, F2, F3, F4 et F7	8,35%	9,28%	9,19%	9,37%	9,57%	5,64%	6,54%	8,77%
Effectifs des candidats aux BAC Tertiaires B, G1 et G2	91,64%	90,73%	90,80%	90,62%	90,42%	94,34%	93,46%	91,22%

La proportion des candidats de chacune de séries des Baccalauréats Techniques Industriels est très faible (moins de 0,5%) en particulier la série E.

1.2.3.5 : Tableau N°23 : Evolution des effectifs des candidats au Brevet de Technicien

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au BT Industriels	3 351	3 511	3 641	3 575	3 571	4 378	5 356	5 342
Effectif des candidats au BT Tertiaires	4 115	4 101	3 725	3 604	3 180	7 452	12 180	16 698
TOTAL	7 466	7 612	7 366	7 179	6 751	11 830	17 536	22 040

Source : Direction des Examens et Concours (DEXC) du METFPA, 2022

1.2.3.6 : Tableau N°24 : Proportion des candidats au Brevet de Technicien

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au BT Industriels	44,88 %	46,12 %	49,43 %	49,80 %	52,90 %	37,01 %	30,54 %	24,24 %
Effectif des candidats au BT Tertiaires	55,12 %	53,88 %	50,57 %	50,20 %	47,10 %	62,99 %	69,46 %	75,76 %

Source : DEXC du METFPA, 2022

La proportion de candidats au BT Industriel était voisine des BT Tertiaire jusqu'en 2019, puis elle a commencé régresser fortement à partir de 2020

1.2.3.7 Tableau N° 25 : Evolution des effectifs des candidats au Certificat Aptitude Professionnel.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au CAP Industriel	2 908	3 084	2 844	2 538	2 173	2 219	2 167	2 126
Effectif des candidats au CAP Tertiaire	3 002	3 369	3 652	3 151	2 921	2 468	2 218	2 121
TOTAL	5 910	6 453	6 496	5 689	5 094	4 687	4 385	4 247

Source : DEXC du METFPA, 2022

1.2.3.8 Tableau N° 26 : Proportion des candidats des candidats au Certificat Aptitude Professionnel.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des candidats au CAP Industriel	49,20 %	47,79 %	43,78 %	44,61 %	42,66 %	47,34 %	49,42 %	50,06 %
Effectif des candidats au CAP Tertiaire	50,80 %	52,21 %	56,22 %	55,39 %	57,34 %	52,66 %	50,58 %	49,94 %

Source : DEXC du METFPA, 2022

1.2.3.9 Infrastructures

Les infrastructures sont dans un état de délabrement avancé et sont en cours de réhabilitation

1.3 Cadre de références

L'appropriation d'une culture scientifique et technique est de l'avis de tous, un facteur essentiel de la compétitivité économique et du rayonnement industriel d'une société. L'évolution très rapide des technologies modernes tend à déstabiliser nos valeurs éthiques et culturelles traditionnelles. Les nouveaux défis auxquels la société ivoirienne est confrontée réclament de nouveaux repères. Le développement des technologies de communication et de traitement de l'information, la maîtrise des biotechnologies, sont en train de modifier les modes de production et de consommation. Ils influencent les principes et les fondements des sociétés actuelles.

Cette vision est en parfait accord avec l'Objectif 4 du Programme universel 2030 de développement durable (ODD 4) qui est : « *d'Assurer un accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». Cela suppose implicitement la nécessité d'un enseignement de qualité des sciences, des mathématiques et du numérique.

En outre, le point 119 du Programme d'action d'Addis-Abeba, adopté à l'issue de la troisième conférence internationale sur le financement du développement (juillet 2015) précise : « *Nous intensifierons les investissements dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et renforcerons l'enseignement et la formation techniques, professionnels et supérieurs, veillerons à assurer aux femmes et aux filles l'égalité d'accès à ces niveaux d'enseignement et de formation et encouragerons celles-ci à y participer (Document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement : Programme d'action d'Addis-Abeba)* ».

Les sciences, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et l'innovation occupent donc une place de choix dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette priorité est confirmée dans la Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4 qui précisent :

- « Nous prenons enfin l'engagement de renforcer la science, la technologie et l'innovation » (10 à préciser)
- « L'accent mis sur la qualité et l'innovation nécessitera aussi que soit renforcé l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM). » (22 à préciser)

A l'échelle du continent africain, l'Agenda 2063 fixe des objectifs et des cibles plus spécifiques pour l'Afrique. En effet, l'Afrique espère tirer parti d'un capital humain bien enraciné dans la science, les mathématiques et les TIC pour réaliser sa vision telle qu'elle est exprimée dans l'Aspiration 1 de l'Agenda 2063 : « *Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable* ». L'un des objectifs de cette aspiration est d'« *intensifier la révolution de l'éducation et des compétences, et promouvoir activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation en vue de renforcer les connaissances, les ressources humaines, les capacités et les compétences* ».

pour donner une impulsion à l'innovation et pour le siècle africain ». Parmi les cibles, on peut citer :

- Cible 1 : 10% des diplômes décernés par les universités/écoles polytechniques relèvent des domaines de l'informatique et des TIC d'ici 2040 ;
- Cible 2 : 50% des diplômes décernés par les universités/écoles polytechniques relèvent du domaine de l'ingénierie d'ici 2040 ;
- Cible 3 : 10% des diplômes décernés par les universités/écoles polytechniques relèvent des domaines des sciences de la vie/santé et de la biotechnologie d'ici 2040.
- Cible 4 : Au moins 70% des diplômés du secondaire continueront dans l'enseignement supérieur, et 70% d'entre eux seront diplômés de programmes de science, technologie et innovation.

Dans la stratégie pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique (STISA 2024)¹, il est indiqué que les « compétences techniques » constituent un pilier : « les États membres doivent adopter une approche systémique et coordonnée en matière de développement du capital humain et de vulgarisation de la recherche dans la science, la technologie et l'innovation comme étant des possibilités de carrière tant au niveau de l'enseignement secondaire que de l'enseignement supérieur ».

De même, le Plan sectoriel de l'éducation de la Côte d'Ivoire, établi pour la période 2016-2025, vise dans son Action Stratégique 4.2.1, à « *développer une politique d'incitation des élèves à s'orienter vers les séries scientifiques et technologiques* » avec des dispositions particulières à prendre :

- Etude sur la réforme des filières du baccalauréat ;
- Accompagnement du recrutement et de la formation des professeurs des matières scientifiques ;
- Révision de la politique des bourses pour redynamiser ces filières ;
- Mise en place de centres de ressources, de laboratoires équipés en matériels et consommables ;
- Valorisation de l'anglais et du français dans les classes scientifiques.

1.4 Actions déjà entreprises

L'enseignement des sciences expérimentales ne devrait donc pas se limiter à ce qui se fait dans les salles de classes mais il devrait plutôt permettre de : i) développer chez l'élève (fille ou garçon) une culture scientifique ; ii) former le citoyen à la rigueur, à la méthode scientifique, à la critique, à l'honnêteté intellectuelle à travers la pratique de la démarche expérimentale ; iii) former un éco-citoyen.

Face à tous ces défis, le CNMS qui a vocation à devenir le Centre National du Développement scientifique (CNDS) doit jouer un rôle majeur dans le développement des Compétences Scientifiques. Il doit accompagner la communauté dans la mise en œuvre de cette nouvelle vision.

¹ La stratégie permet de penser l'intégration de l'amélioration de l'apprentissage des sciences et de la technologique dans les politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation (STI).

Conscient qu'une redynamisation de l'enseignement des sciences en Côte d'Ivoire est une nécessité, le MENA a entrepris des initiatives pour adresser la question, ce sont notamment :

- L'atelier pour l'établissement de l'état des lieux de l'enseignement des sciences en Côte d'Ivoire, tenu à Grand Bassam en 2015 ;
- le séminaire-atelier de recherches de stratégies pour l'enseignement des sciences en Côte d'Ivoire, tenu à Abidjan du 22 au 27 novembre 2018, accompagné par une équipe du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP).

Le présent document, fruit d'un travail concerté entre le MENA, le METFPA et le MESRS fournit un aperçu du contexte de développement de la stratégie de redynamisation de l'enseignement des sciences et des technologies en Côte d'Ivoire, ainsi que la vision, les orientations stratégiques et leurs modalités opérationnelles. Le cadre institutionnel de son pilotage, de sa mise en œuvre et du mécanisme de suivi-évaluation y sont également exposés et décrits. Enfin, les modalités de capitalisation et de mise à échelle des initiatives développées dans le cadre de la stratégie sont également présentées.

2. VISION

La vision est de faire de la Côte d'Ivoire une nation scientifique et technologique à travers la mise en place dans chaque région, d'un pôle de développement des compétences scientifiques et technologiques. Il s'agit de créer un écosystème constitué des trois (3) sous-secteurs en interaction étroite avec le monde productif public et privé ainsi qu'une orientation claire mettant en exergue le développement des enseignements des sciences et de la technologie.

3. OPERATIONNALISATION DE LA STRATEGIE

De façon opérationnelle, cette stratégie nationale sera déployée au niveau du MENA en trois étapes :

- Une phase pilote qui permettra d'installer les différents dispositifs et mécanismes, d'éprouver les orientations stratégiques ainsi que les outils de gestion ;
- Une phase d'extension à trois (03) pôles ;
- Une phase de généralisation à l'ensemble des DRENA qui tiendra compte des enseignements tirés de la phase pilote dans une perspective de capitalisation pour les futurs pôles scientifiques localisés dans les autres régions.

Au niveau du MESRS, la mise en œuvre de la stratégie nationale permettra de poursuivre la création des classes universitaires préparatoires scientifiques après celles déjà créées à l'Université Polytechnique de Man et à l'Université de San Pedro. La prochaine création de la classe universitaire préparatoire scientifique à l'Université Félix Houphouët Boigny sur son site de Bingerville, s'inscrit également dans cette logique. La classe préparatoire scientifique du Lycée Blaise Pascal fait partie intégrante de cet écosystème.

Au niveau du ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, il est prévu la création des lycées professionnels d'excellence à vocation nationale et sous-régionale ainsi que la future création de classes préparatoires adaptées.

La phase pilote commence par la mise en place du Pôle Scientifique et Technologique de Yamoussoukro dont l'écosystème intègre des écoles de l'enseignement préscolaire et primaire, des établissements secondaires, de l'INPHB et des grandes écoles ainsi que des entreprises de la région de Yamoussoukro.

4. OBJECTIFS

Il s'agit de redynamiser l'enseignement des sciences et des technologies et l'apprentissage dans les écoles, les collèges, les lycées, les institutions d'enseignement supérieur ainsi que dans les établissements d'enseignement technique et de la formation professionnelle.

5. PRINCIPES DIRECTEURS

La vision et la stratégie de la redynamisation de l'enseignement des sciences et des technologies qui en découlent tirent leur essence des principes ci-après :

- Une vision plus marquée, volontariste et en lien avec les préoccupations sociétales et les objectifs de développement de la nation ivoirienne ;
- Une approche holistique et sectorielle intégrant et irrigant l'ensemble des segments du système éducatif ivoirien ainsi que les champs de l'Education et de la Formation tant formels que non formels ;
- Une congruence de la vision avec les réformes et politiques en cours notamment celles des classes préparatoires, de la politique des collèges de proximité, des lycées et centres de formation professionnelle ;
- Un pilotage unique de la *Nouvelle vision*, du préscolaire au supérieur afin d'assurer la cohérence des actions et éviter ainsi les dysfonctionnements tous azimuts. Il est plus que nécessaire que tout se fasse en synergie aussi bien entre les différents ordres d'enseignement, qu'entre les différents acteurs ;
- Un partenariat effectif avec les entreprises industrielles et commerciales, les centres scientifiques et technologiques et les établissements avec des sorties d'étude selon la stratégie qui sera mise en place par le METFPA, permettant une immersion des élèves du préscolaire au supérieur.

6. AXES STRATEGIQUES

La stratégie nationale de redynamisation de l'enseignement des sciences vise à développer un capital humain aux compétences scientifiques avérées.

Pour atteindre cet objectif, six (6) axes stratégiques ont été identifiés sur la base des travaux préliminaires réalisés au cours des différents ateliers et séminaires organisés par les trois (3) sous-secteurs.

AXE 1 : Promouvoir la culture scientifique et technologique dans la société ivoirienne.

La culture scientifique et technologique est pour le citoyen un ensemble de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être, de savoir faire-valoir et de savoir-faire-faire. La culture scientifique est importante pour la société et revêt plusieurs intérêts :

- Un intérêt économique : il s'agit d'encourager le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de revaloriser les métiers scientifiques et technologiques ;
- Un intérêt politique : l'adoption de la culture scientifique et technologique est aujourd'hui nécessaire à la prise de décisions politiques relatives aux grands enjeux sociétaux ;
- Un intérêt culturel : la culture scientifique et technologique doit conduire au développement de l'autonomie intellectuelle et de l'esprit critique.

Malheureusement, la culture scientifique et technologique n'est pas, aujourd'hui en Côte d'Ivoire, l'affaire de tous, conséquence surtout du cloisonnement des différents sous-secteurs avec des réformes faites généralement de manière non inclusive. Il en résulte une crise de la culture scientifique et technologique et du monde des sciences (méfiance, désintérêt, augmentation de la désinformation, etc.). Il convient donc aujourd'hui, de trouver des solutions pour former les citoyens, leur redonner le goût et la confiance dans les sciences et la technologie en construisant cette culture scientifique.

La promotion de la culture scientifique se déclinera selon les six (6) sous-axes suivants :

Sous-axe 1.1 : sensibiliser la population à la culture scientifique et technologique.

Sous-axe 1.2 : engager des actions en vue d'une priorisation de l'enseignement scientifique, technique et technologique.

Sous-axe 1.3 : rendre l'enseignement des sciences attrayant et accessible à tous, en particulier aux filles.

Sous-axe 1.4 : remobiliser les acteurs qui interviennent dans l'enseignement des sciences et de la technologie.

Sous-axe 1.5 : encourager la création de réseaux de maisons des sciences et tiers-lieux numériques sur tout le territoire.

Sous-axe 1.6 : créer une plateforme collaborative et interministérielle pour la vulgarisation scientifique et technologique (festivals, concours olympiades, documentation, etc.).

AXE 2 : Organiser et développer un maillage du territoire par des pôles scientifiques.

Un pôle scientifique est un ensemble de ressources humaines et matérielles scientifiques au service de publics diversifiés : enseignants du primaire, du secondaire, du supérieur, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, autres professionnels de l'éducation, parents d'élèves, élèves, étudiants, autres partenaires et acteurs du système éducatif, les entreprises, le patronat, les centres de recherches, les chercheurs, les personnels administratifs et techniques, grand public, etc.

Un pôle scientifique a des missions prioritaires :

- Accompagner la rénovation de l'enseignement scientifique et technologique ;

- Développer la créativité et l'innovation dans l'enseignement scientifique et technologique ;
- Créer et diffuser les activités scientifiques et technologiques auprès d'un large public.

“ *Organiser et développer un maillage du territoire par des pôles scientifiques* ” consiste à définir un fonctionnement en réseau d'un ensemble de sites-ressources (pôles scientifiques) répartis sur tout le territoire ivoirien. En d'autres termes, c'est créer progressivement, en plus du pôle pilote de Yamoussoukro, trois pôles scientifiques autonomes et plus tard davantage. Pour chaque pôle, il convient de déterminer un bassin pédagogique d'écoles primaires, de collèges, de lycées d'enseignement général et technique, de lycées et centres de formation professionnels ainsi que des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, autour d'une administration locale.

Afin de créer une dynamique pérenne du continuum éducatif, chaque Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA), chaque Direction Régionale de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DRETFPA), chaque institution d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises et le patronat devront être impérativement rattachés à un pôle de sorte que chaque apprenant puisse bénéficier de l'enseignement, de la vulgarisation des sciences et de la technologie. Par conséquent, les autorités administratives et politiques, et les populations cibles autour de chaque pôle régional, devront s'impliquer dans la réussite du projet.

Dans les quatre pôles, il sera nécessaire de déterminer un cadre physique doté d'équipements scientifiques et de l'ensemble des intrants indispensables pour leur bon fonctionnement et d'y affecter des personnels enseignants, administratifs et techniques. Dans cette perspective nationale, tous les pôles régionaux devront travailler en symbiose et bénéficier d'un service de maintenance et d'un engagement de renouvellement de l'équipement.

Le défi du développement industriel du pays nécessite donc la création d'infrastructures dotées :

- D'équipements didactiques conséquents,
- De moyens logistiques appropriés,
- Et de moyens de communication de qualité.

La mise en place d'une équipe de suivi-évaluation impliquant les trois sous-secteurs permettra de garantir la qualité de l'enseignement/apprentissage des sciences au plan régional et par ricochet au plan national.

Au sein de chaque pôle scientifique, les équipements et les ressources seront pensés en termes de mutualisation et de complémentarité.

L'axe 2 se décline en six (6) sous-axes comme suit :

Sous-axe 2.1 : créer progressivement à travers le pays, un ensemble de pôles fonctionnant en réseau pour la redynamisation de l'enseignement des sciences et définir les conditions de son fonctionnement et de son développement.

Sous-axe 2.2 : impliquer les autorités administratives, politiques, les entreprises, le patronat et la population dans la mise en place des pôles et leur rayonnement.

Sous-axe 2.3 : construire et doter les pôles de ressources et d'espaces appropriés et évolutifs.

Sous-axe 2.4 : recruter et affecter un ensemble de professionnels compétents et dotés d'un contrat/cahier de charge.

Sous-axe 2.5 : doter chaque pôle d'un budget suffisant permettant son fonctionnement (investissement, maintenance, fourniture technique et pédagogique...).

Sous-axe 2.6 : procéder régulièrement à une évaluation de chaque pôle.

AXE 3 : Revaloriser qualitativement et quantitativement l'enseignement scientifique et technologique depuis l'école primaire

Sur la base de l'état des lieux effectués de la page 6 à 8 du présent document, la revalorisation de l'enseignement des sciences et de la technologie se fera selon les six (6) sous -axes suivants.

Sous-axe 3.1 : repenser les parcours de formation et les méthodes pédagogiques de l'enseignement des sciences et de la technologie en veillant à établir une cohérence interdisciplinaire et une adéquation entre la formation et l'emploi.

Sous-axe 3.2 : réviser les programmes d'enseignement (du préscolaire au supérieur en passant par le primaire, le secondaire général, technique et professionnel) en veillant à établir une cohérence interdisciplinaire et un continuum entre les ordres d'enseignement.

Sous-axe 3.3 : renforcer la formation scientifique dans les CAFOP, ENS et IPNETP

Sous-axe 3.3 bis : créer les formations d'agrégation pour l'enseignement en classes préparatoires.

(Sous réserve de la création d'un corps des enseignants agrégés classes prépa)

Sous-axe 3.4 : améliorer le système de renforcement de capacités en présentiel et en ligne des enseignants et des personnels administratifs et techniques intervenant dans l'enseignement des disciplines scientifiques et technologiques.

Sous-axe 3.5 : motiver les étudiants des matières scientifiques à embrasser le métier d'enseignant, en particulier les jeunes filles.

Sous-axe 3.6 : construire plus d'infrastructures scolaires, de laboratoires et de salles multimédia et équiper les établissements en matériels scientifiques d'expérimentation et en matériels informatiques et les interconnecter avec les pôles scientifiques.

AXE 4 - Offrir à la jeunesse de Côte d'Ivoire des perspectives d'enseignement supérieur scientifique en s'appuyant notamment sur des CPGE hébergées dans des lycées d'excellence, dans les lycées d'excellence technique, les universités et grandes écoles.

Après le baccalauréat, nos élèves de séries scientifiques préfèrent s'orienter dans les facultés de sciences économiques et de lettres modernes. Pour certains, les disciplines scientifiques sont considérées comme difficiles, pour d'autres elles n'offrent pas beaucoup d'opportunités d'emplois attrayants à la fin des études. Par ailleurs, un grand nombre d'élèves s'engageant dans l'enseignement supérieur scientifique n'y réussissent pas, faute d'un environnement propice d'apprentissage et du décalage entre les programmes d'enseignement du secondaire et du supérieur

La récente décision du gouvernement d'héberger des CPGE dans les lycées d'excellence à vocation scientifique sous la tutelle académique et institutionnelle du MESRS, à commencer par celui du LSY, doit servir de levier à une orientation plus massive des élèves vers *l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques*, en réponse aux besoins de la nation ivoirienne. Le choix du LSY vise à capitaliser les très bons résultats obtenus par les CPGE de l'INP-HB dans la perspective d'héberger entièrement à terme, ces classes préparatoires au sein du LSY. La stratégie adoptée met encore plus en exergue l'importance d'un travail concerté entre le MENA, le METFPA et le MESRS, validant d'une certaine façon, la pertinence du choix du MESRS comme tutelle académique et institutionnelle des classes préparatoires qui seront hébergées dans les lycées d'excellence.

L'axe 4 se décline en cinq (5) sous-axes comme suit :

Sous-axe 4.1 : offrir de bonnes conditions de travail dans les lycées à vocation scientifique, comportant les CPGE, et dans l'ensemble des autres parcours de formations scientifiques de l'enseignement supérieur.

Sous-axe 4.2 : favoriser l'orientation des brillants des lycéennes et des lycéens vers les CPGE créées dans les lycées d'excellences

Sous-axe 4.3 : garantir des parcours de formation scientifique en assurant la mise en œuvre effective du système LMD dans les universités et les écoles d'ingénieurs.

Sous-axe 4.4 : développer une meilleure synergie entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Sous-axe 4.5 : offrir des perspectives de carrières valorisantes aux diplômés ivoiriens de l'enseignement supérieur et technique des parcours de formation scientifique.

AXE 5 : Développer qualitativement et quantitativement un ensemble de professionnels au service de la redynamisation de l'enseignement des sciences

La redynamisation de l'enseignement des sciences nécessite un changement de paradigme. En effet, elle ne peut être entreprise qu'en s'appuyant sur des femmes et des hommes bien formés, disponibles et capables de conduire des innovations pédagogiques. Ainsi, dans le processus de redynamisation de l'enseignement des sciences et de la technologie, une place de choix doit être accordée au développement qualitatif et quantitatif d'un ensemble de compétences professionnelles chez les enseignants (primaire, secondaire, supérieur), chez le personnel d'orientation et chez les encadreurs pédagogiques et administratifs.

Pour redynamiser l'enseignement des sciences et de la technologie, il est nécessaire d'élaborer des stratégies permettant aux enseignants d'acquérir de nouvelles compétences susceptibles d'assurer leur autonomie professionnelle.

Sous-axe 5.1 : élaborer un référentiel de compétences professionnelles spécifiques pour chaque catégorie de personnels intervenant dans l'enseignement scientifique et technologique (enseignants, techniciens de laboratoire, encadreurs, chefs d'établissement et adjoints, documentalistes, éducateurs).

Sous-axe 5.2 : identifier régulièrement les besoins en enseignants de sciences et de technologie et en personnel d'appui.

Sous-axe 5.3 : définir les modalités de recrutement des enseignants de sciences et de technologie et du personnel d'appui.

Sous-axe 5.4 : mettre en place des conditions attractives pour le personnel des CPGE.

Sous-axe 5.5 : encourager la création des réseaux d'enseignants et d'encadreurs pour partager les expériences et compétences.

AXE 6 : Mener des actions pour motiver les jeunes filles à s'intéresser aux sciences et à la technologie

En Côte d'Ivoire, très peu de femmes exercent des métiers à caractères scientifiques et technologiques.

Par exemple dans le domaine de l'enseignement supérieur, on note moins de 1% de femmes chercheuses en Mathématique, moins de 4% de femmes chercheuses en Physique-Chimie et moins de 23% de femmes chercheuses en Sciences de la Vie, de la Terre et en Agronomie. Ces proportions ne diffèrent pas significativement au niveau des enseignants dans les lycées et collèges, qui enregistrent 9% de professeures en Mathématique, 5% en Physique-Chimie et 12% en Sciences de la Vie et de la Terre. Face à cette situation, il est nécessaire d'envisager des actions en faveur de la motivation des filles à s'intéresser aux sciences et à la technologie et lutter contre les stéréotypes sexistes. (Source des données)

L'axe 6 se décline en trois (3) sous-axes

Sous axe 6.1 : aider les jeunes filles, à mieux connaître les parcours de formation et les métiers scientifiques et technologiques.

Sous axe 6.2 : soutenir les filles motivées pour les sciences et la technologie tout au long de leur cursus.

Sous axe 6.3 : améliorer la représentativité des filles à l'accès aux parcours de formation scientifique afin d'aboutir plus tard à une parité entre filles et garçons

7. PROJECTION DES EFFECTIFS

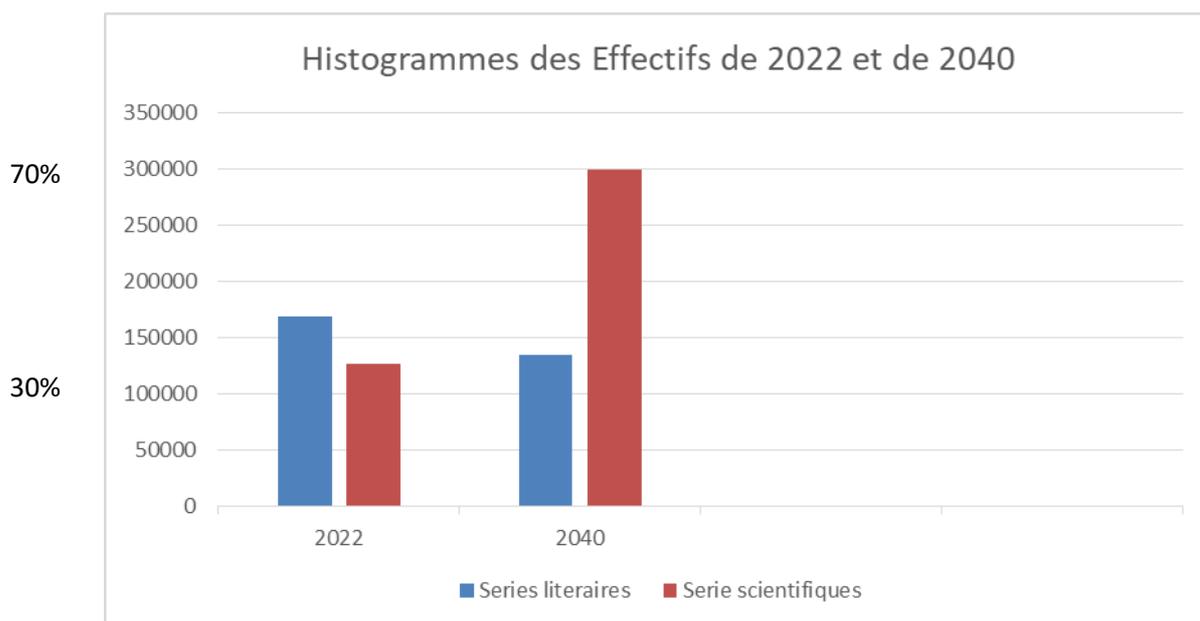
7.1. Prévisions d'effectifs des lycéens

Séries	2022	2030	2040
C	2 158	14 895	57 750
D	126 570	173 720	236 300
E	54	685	12 500
Totaux	128 782	189 300	306 550

Commentaires

Alors que l'augmentation prévisionnelle de la population des élèves de terminale sera :

- de 10% en 8 ans, celle des Tle C devra être multipliée par 7,5 ;
- de 30 % en 18 ans, celle des Tle C devra être multipliée par 30 ;



(Source Direction de l'Etude des Statistiques, de la Planification et des Statistiques)

7.2 Prévisions d'effectifs pour les CPGE scientifiques

→ À court terme (LSY)

Un effectif de **1000** étudiants des classes préparatoires est à atteindre à la rentrée scolaire 2026-2027, en se donnant le temps de procéder au recrutement, à l'ouverture progressive des différentes filières et à la formation des enseignants de ces classes préparatoires.

Pour ce faire, il est proposé de recruter progressivement. Ainsi aurons-nous :

- ✓ 1^{ère} année (n à n+1) : 160 étudiants en 1^{ère} année
- ✓ 2^{ème} année (n+1 à n+2) : 510 étudiants dont 350 en 1^{ère} année et 160 en 2^{ème} année ;
- ✓ 3^{ème} année (n+2 à n+3) : 850 étudiants dont 500 étudiants en prépa 1 et 350 étudiants en prépa 2 ;
- ✓ 4^{ème} année (n+3 à n+4) : 1000 étudiants dont 500 étudiants en prépa 1 et 500 étudiants en prépa 2

Tableau N°24

Effectifs prévisionnels des CPGE du LSY	n à n+1	n +1 à n+2	n+2 à n+3	n+3 à n+4	n+4 à n+5
1 ^{ère} année	160	160 + 190 = 350	350 + 150 = 500	500	500
2 ^e année		160	350	500	500

Une telle programmation laisse le temps au ministère de la Fonction Publique et au MESRS de procéder au recrutement et à la formation des Professeurs qui devront tenir ces classes.

→ A moyen terme (2025-2035)

Indiquer ici les prévisions au moins sur les 3 autres pôles scientifiques

Tableau N° 25

Effectifs prévisionnels des CPGE des 3 nouveaux pôles	n - n+1	n +1- n+2	n+2 - n+3	n+3 - n+4	n+4 - n+5
1 ^{ère} année	0	0	X= 900	Y=1500	Z= 1500
2 ^{ème} année	0	0	0	X= 900	Y= 1500

7.3. Prévisions d'effectifs d'enseignants par discipline scientifique

Tableau N°26

Année	2022	2030	2040
Mathématiques	3 404	4 934	5 615
Physique-Chimie	4 101	5 674	6 493
SVT	4 053	5 473	6 283
Totaux	11 558	16 081	18 391

(Source Direction de Ressources Humaines du MENA)

Ces prévisions ont été faites sur la base de l'évolution des effectifs des élèves des classes scientifiques et des déficits actuels en enseignants.

8. PARTENARIAT ET COOPÉRATION

Pour mener à bien ses missions, le pôle scientifique et technologique va développer des partenariats avec les Ecoles Supérieures, les Universités, les Instituts et Centres de recherches ou de formation, les entreprises, les ONG, les fondations ou toute autre structure qui voudrait bien soutenir la redynamisation de l'enseignement des sciences et de la technologie en Côte d'Ivoire aussi bien sur le plan matériel que sur le plan de la formation scientifique, pédagogique et didactique. Tisser des partenariats au plan national et international.

9. MODÈLE ÉCONOMIQUE

9.1- Les lycées scientifiques

Les lycées scientifiques dont le LSY sont des établissements publics qui adoptent les règles générales définies par l'Etat. Ils accueillent des élèves boursiers et non boursiers. Ils sont ouverts à des élèves d'origine étrangère selon les mêmes principes que ceux en vigueur pour les autres lycées.

Il est proposé que les lycées scientifiques puissent être innovateurs en matière de décentralisation et de déconcentration de l'action éducative.

Les principes retenus devront conduire à des conditions d'accueil, à un entretien, à une maintenance nettement supérieure à ce qui existait auparavant.

Énoncés des principes :

- Le niveau central reste responsable du recrutement, de l'affectation, de la formation des enseignants et de l'encadrement, ainsi que de l'évaluation de la performance de l'établissement et des acteurs

- La collectivité territoriale (Région pour les lycées) doit mettre les moyens additionnels à disposition des établissements scolaires pour la prise en charge de l'entretien et de la restauration et assure le contrôle de la bonne réalisation de ces prestations

- L'établissement est doté d'une autonomie budgétaire ; l'élaboration d'un projet d'établissement est une obligation ; un contrat pluriannuel est établi entre l'établissement et ses tutelles.

- 1500 recrutés par l'Etat et les 500 autres places entièrement payantes

10. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA STRATEGIE

La mise en œuvre et le suivi de la stratégie de la redynamisation de l'enseignement des sciences et de la technologie nécessitent des organes et un chronogramme.

10.1 Des organes de Pilotage et de mise en œuvre

- un Comité Technique Interministériel : il est composé de représentants du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA). Il est chargé de définir/valider la stratégie nationale et suivre/faire évaluer sa mise en œuvre : l'installation du pôle scientifique régional de Yamoussoukro, de suivre la phase pilote en vue de l'implantation d'autres pôles scientifiques régionaux sur l'ensemble du territoire national.
- Unité de coordination : elle coordonne le secrétariat exécutif en association avec le patronat.
- Les Secrétariats Exécutifs
Ils sont chargés d'/de :

- Organiser et préparer les activités et les travaux des Comités Régionaux de Pilotage ;
- Assurer le secrétariat des réunions des Comités Régionaux de Pilotage ;
- Tenir à jour une matrice des actions réalisées ou à réaliser ;
- Proposer aux Comités Régionaux de Pilotage, l'organisation et la programmation des activités ;
- Exécuter les décisions des Comités Régionaux de Pilotage.

Les secrétaires permanents ont pour missions entre autres la gestion du fonctionnement des pôles scientifiques et technologiques, notamment les ressources matérielles, humaines et financières. Leur champ de responsabilité s'étend à la gestion de la logistique et de la communication. Ils assurent par ailleurs, la planification des activités et coordonnent leur mise en œuvre. Les secrétaires permanents sont désignés après appel à candidature pour une durée de trois ans renouvelables une fois.

- Les Comités Régionaux de Pilotage (CRP) : Ils sont présidés par les Préfets de Région. Les Comités Régionaux de Pilotage valident et suivent les matrices d'actions élaborées par les secrétariats exécutifs.

-

- **Plan d'actions budgétisé**

La stratégie de redynamisation de l'enseignement des sciences et des technologies dans le système éducatif ivoirien a été instruite après un état des lieux partagé et éclairé par les orientations politiques sur le rôle des sciences et des technologies dans le développement futur de la Côte d'Ivoire.

Pour son opérationnalisation, la stratégie s'appuie sur des axes majeurs de progrès. L'ensemble des effets, des produits et des actions stratégiques devront être identifiées et servir à l'élaboration d'un cadre des résultats et d'un plan d'action triennal budgétisé.

Dans un souci d'efficacité et au regard de la multiplicité des opérations et des acteurs, une matrice des responsabilités devra être élaborée et partagée avec l'ensemble des parties-prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie.

- **Mécanisme de suivi-évaluation**

En plus de la cellule suivi/évaluation de l'unité de coordination, il faut prévoir un auditeur interne et un cabinet d'auditeur externe. Cette cellule comprendra les différents inspecteurs généraux du MENA, du MESRS et du METFPA. Les collectivités territoriales devront être associées à ce processus

Ce suivi/évaluation se fera à partir d'indicateurs bien définis. La collecte des données sera faite par la Direction du pôle en collaboration avec la cellule suivi/évaluation de l'unité de coordination

Le dispositif de suivi-évaluation qui sera mis en place devra également intégrer l'identification, l'analyse et les modalités d'une prise en charge efficace des risques attachés à la mise en œuvre de la stratégie.

10.2. Chronogramme (esquisse)

Le déploiement de la stratégie a été envisagé en trois étapes :

- Une phase pilote avec la réhabilitation du Lycée Scientifique et la construction du CNDS (CNMS nouveau). Cette phase permettra d'installer les différents dispositifs et mécanismes de l'écosystème scientifique autour du pôle scientifique et technologique de Yamoussoukro ;

- Une phase d'extension à trois (3) pôles scientifiques :
 - le pôle scientifique de Korhogo dont une partie des programmes sera liée aux activités socioéconomiques menées dans la région, notamment les activités agropastorales (culture d'anacarde et élevage) ;
 - le pôle scientifique de Daloa dont une partie des programmes sera liée à la culture et à la transformation du cacao en produit semi-fini ou fini ;

 - le pôle scientifique d'Abidjan dont une partie des programmes sera liée aux activités des industries lourdes et des activités socioéconomiques menées à Abidjan.

L'objectif de cette stratégie est de faire en sorte que les entreprises publiques et privées installées dans la région puissent déjà coopter les apprenants brillants, leur proposer des offres d'emplois après leurs études supérieures.

La phase de généralisation à l'ensemble des DRENA tiendra compte des enseignements tirés des phases pilote et d'extension dans une perspective de capitalisation pour les futurs pôles scientifiques localisés dans les autres régions.

	2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033	
	S1	S2																						
Définir la vision opérationnelle (charte)	■	■																						
Prendre un décret pour la création de l'unité de coordination et du pôle			■	■																				
Instituer le pôle de Yamoussoukro	■	■																						
Créer le secrétariat exécutif			■	■																				
Définir les moyens matériels nécessaires au pôle		■																						
Identifier les compétences nécessaires			■																					
Recruter un responsable scientifique du pôle			■																					
Communiquer largement sur la création du pôle / Rechercher des partenaires et contractualiser avec eux			■	■																				
Réhabiliter le LSY					■	■	■	■	■	■	■													
Recruter les enseignants et techniciens pour les CPGE installées au LSY									■	■	■													

11 CADRE LOGIQUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE REDYNAMISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

OBJECTIF GENERAL : REDYNAMISER L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES DANS LES ECOLES, LES COLLEGES, LES LYCEES, LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AINSI QUE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
Composante 1 : Réhabilitation du Lycée scientifique de Yamoussoukro (LSY)				
R.1: Le Lycée scientifique de Yamoussoukro est réhabilité	1.1 : Réaliser les travaux de réhabilitation du LSY	Avis d'appel d'offre	Documents contractuels	Le LSY réhabilité
	1.2 : Suivre et contrôler les travaux de réhabilitation du LSY	Nombre et qualité des agents commis au suivi et contrôle des travaux ; nombre de missions de suivi et de contrôle	Rapports d'étapes/d'état ; fiches de suivi et de contrôle	Le LSY réhabilité
	1.3 : Acquérir le mobilier dans le cadre de la réhabilitation du LSY	Avis d'appel d'offre ; Nombre et qualité du mobilier acquis	Documents contractuels ; Factures	Le mobilier disponible et fonctionnel
	1.4 : Acquérir les équipements scientifiques dans le cadre de la réhabilitation du LSY	Avis d'appel d'offre ; Nombre et qualité des équipements acquis	Documents contractuels ; Factures	Les équipements disponibles et conformes à la commande

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
Composante 2 : Construction du Centre National de Développement des Sciences et des Technologiques (CNDST)				
R.2 : Le Centre National de Développement des Sciences et des Technologiques est fonctionnel	2.1 : Réaliser les travaux de construction du CNDST	Avis d'appel d'offre	Documents contractuels	Le CNST est disponible
	2.2 : Suivre et contrôler les travaux de construction du CNDST	Nombre et qualité des agents commis au suivi et contrôle des travaux ; nombre de missions de suivi et de contrôle	Rapports d'étapes/d'état ; fiches de suivi et de contrôle	Le CNST est disponible
	2.3 : Acquérir le mobilier dans le cadre de la construction du CNDST	Avis d'appel d'offre	Documents contractuels	Le mobilier est disponible et fonctionnel
	2.4 : Acquérir les équipements scientifiques du CNDST	Avis d'appel d'offre	Documents contractuels	Les équipements conformes à la commande et disponibles
Composante 3 : Equipement en fournitures et services pour le fonctionnement du Pôle				
R.3 : Les fournitures et services pour le fonctionnement du Pôle sont disponibles	3.1 : Acquérir les équipements scientifiques de l'APFC	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; factures ; bordereaux de livraison	Les équipements scientifiques de l'APFC sont fonctionnels et disponibles
	3.2 : Acquérir les équipements pour la coordination du pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; factures ; bordereaux de livraison	Les équipements pour la coordination du pôle sont fonctionnels et disponibles
	3.3 : Acquérir le matériel roulant pour le fonctionnement du pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; factures ; bordereaux de livraison	Le matériel roulant pour le fonctionnement du pôle est disponible

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
Composante 4 : Fonctionnement de la Coordination du Pôle / gestion administrative du Pôle (UCP)				
R.4 : La gestion administrative du Pôle est assurée	4.1 : Acquérir des fournitures et consommables pour le Pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; factures ; bordereaux de livraison	Les fournitures et consommables pour le Pôle disponibles
	4.2 : Assurer l'entretien des locaux et des installations du Pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; cahiers de charges	Les locaux et les installations du Pôle entretenus
	4.3 : Assurer l'entretien et la maintenance des mobiliers et matériels informatiques et scientifiques du Pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; cahiers de charges	Entretien et maintenance des mobiliers et matériels informatiques et scientifiques du Pôle assurés
	4.4 : Assurer l'entretien et la maintenance des centraux téléphoniques et matériels de télécommunication du Pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; cahiers de charges	Entretien et maintenance des centraux téléphoniques et matériels de télécommunication du Pôle assurés
	4.5 : Assurer l'entretien et la réparation des véhicules du Pôle	Avis d'appel d'offre ; nombre de soumissionnaires	Documents contractuels ; cahiers de charges	Entretien et réparation des véhicules du Pôle assurés
	4.6 : Assurer les abonnements et consommation internet du Pôle	Nombre d'abonnements et de factures internet	Factures ; documents contractuels	

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
	4.7 : Assurer le gardiennage des locaux	Nombre de candidature reçu ; critères de sélection	Contrats ; fiches de paie	Abonnements et consommation internet du Pôle effectifs Personnel de sécurité dédié au Pôle
Composante 5 : Formation/ Renforcement des capacités institutionnelles				
R.5 : Les capacités des acteurs institutionnels sont renforcées	<p>5.1 : Recruter un consultant pour l'élaboration des modules et la formation des techniciens et encadreurs pédagogiques</p> <p>5.2 : Organiser un atelier de validation des modules de formation des différents acteurs</p> <p>5.3 : Organiser un atelier de renforcement des capacités de 60 encadreurs pédagogiques des disciplines scientifiques à l'utilisation des matériels scientifiques (CRD, CND, IGEN)</p>	<p>Avis d'appel à candidature ; nombre de soumissionnaires</p> <p>Nombre/qualité des participants ; nombre de modules validés</p> <p>Nombre/qualité des participants</p>	<p>Contrat ; cahiers de charges</p> <p>TDR ; ordres de mission ; liste de présence/paiement</p> <p>TDR ; ordres de mission ; liste de présence</p> <p>TDR ; ordres de mission ; liste de présence</p>	<p>Modules de formation des techniciens et encadreurs pédagogiques</p> <p>Modules validés</p> <p>60 encadreurs pédagogiques des disciplines scientifiques formés à l'utilisation des matériels scientifiques</p>

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
	5.4 : Renforcer les capacités de 27 techniciens	Nombre/qualité des participants		27 techniciens formés
Composante 6 : Recrutement de personnels pour le fonctionnement du Pôle				
R.6 : Le personnel pour le personnel du Pôle est disponible	6.1 : Recruter le personnel enseignant pour les classes préparatoires	Avis d'appel à candidature ; nombre d'enseignants recrutés	Contrats ; fiches de poste	Des enseignants pour les classes préparatoires
	6.2 : Recruter des techniciens de laboratoire pour les lycées et collèges	Avis d'appel à candidature ; nombre de techniciens de laboratoire recrutés	Contrats ; fiches de poste	Des techniciens de laboratoire pour les lycées et collèges
	6.3 : Recruter du personnel pour le CNDS	Avis d'appel à candidature ; nombre d'agents recruté pour le fonctionnement du CNDS	Contrats ; fiches de poste	Personnel pour le fonctionnement du CNDS
	6.4 : Recruter du personnel pour la coordination du Pôle	Avis d'appel à candidature ; nombre d'agents recrutés pour la coordination du Pôle	Contrats ; fiches de poste	Personnel pour la coordination du Pôle
Composante 7 : Communication autour de la stratégie				

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
R.7 : La communication autour de la stratégie est effective	7.1 : Organiser un atelier de cinq (05) jours regroupant 20 personnes pour l'élaboration du plan de communication de la stratégie	Nombre/qualité des participants ; pertinence du plan de communication de la stratégie	TDR ; ordres de mission ; liste de présence/paiement	Plan de communication de la stratégie
	7.2 : Mettre en œuvre le plan de communication de la stratégie	Nombre d'activités réalisées ; nombre de bénéficiaires ; nombre/qualité des acteurs à l'opérationnel	Plan d'actions ; Chronogramme/planning de mise en œuvre ; Documents officiels de désignation/nomination des différents acteurs/bénéficiaires	Bilan des activités réalisées
	7.3 : Réaliser des missions d'imprégnation hors du pays	Nombre/qualité des acteurs rencontrés	Ordres de mission ; titres de voyage	Rapport de mission
Composante 8 : Suivi-évaluation				
R.8 : Le suivi et l'évaluation du fonctionnement du Pôle sont assurés	8.1 : Elaborer un plan de suivi évaluation y compris une étude de référence	Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un expert ; Nombre de soumissionnaires	TDR ; document contractuel ; PV ; rapport d'expertise TDR ; ordres de mission	Plan de suivi évaluation du fonctionnement du Pôle

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	LIVRABLES
	8.2 : Organiser des missions de coordination et suivi évaluation de la stratégie	Nombre de missions/ réunions organisées ; nombre/qualité des missionnaires		Rapports de mission et bilans de la mise en œuvre de la stratégie

12- BUDGETISATION DE LA REHABILITATION DU LSY ET DU POLE SCIENTIFIQUE DE YAMOISSOUKRO

RUBRIQUES	ACTIVITES	MODALITE	DELAI	CIBLE	UNITE	COUT UNITAIRE	QUANTITE	FREQUENCE	ESTIMATION DES COUTS
ACTION 1: Réhabilitation, Construction et équipements	Activité 1.1: Etudier, Suivre et contrôler les travaux de réhabilitation du LSY et de construction du CNDS	recrutement d'un cabinet/UGP	2024-2027	LSY					2 800 000 000
	Activité 1.2: Réaliser les travaux de réhabilitation du LSY et de construction du CNDS								21 318 500 000
	Activité 1.3: Acquérir le mobilier et équipement scientifique dans le cadre de la réhabilitation du LSY et de construction du CNDS								2 500 000 000
	Activité 1.4: Acquérir les équipements des cinq (05) collèges satellites dans le cadre de la réhabilitation du LSY et de construction du CNDS								117 500 000
	SOUS TOTAL ACTION 1								26 736 000 000
ACTION 2 : Equipement/ Procéder à l'acquisition d'équipements de fourniture et services pour le fonctionnement du Pole	Activité 3.5: Acquérir les équipements de l'APFC								151 850 000
	Acquisition du mobilier de bureau, salles de collection et bibliothèque (bureau : table+chaise+armoire+fauteuil de direction)					26 000 000		1	26 000 000
	Acquisition du matériel scientifique (Math, PC, SVT, TICE) de l'APFC (kit matériel scientifique d'un collège)					120 000 000		1	120 000 000
	Acquisition du matériel Informatique et bureautique de l'APFC					450 000		13	5 850 000
	Activité 3.6: Acquérir les équipements pour la Coordination du pole								108 657 000

Acquisition de matériels de bureau				forfait	30 000 000	1	1	30 000 000
Autres matériels techniques (vidéoprojecteur, appareil photo)				forfait	1 640 000	1	1	1 640 000
Acquisition de matériels informatiques				forfait	55 600 000	1	1	55 600 000
Acquisition de Fournitures (y compris et consommables informatiques)				forfait	21 417 000	1	1	21 417 000
Activité 3.7: Acquérir les équipements de base matériel numérique et électronique pour la CNDS								175 688 330
Découpeuse laser					78 235 000	1	1	78 235 000
Imprimante 3D					2 986 000	1	1	2 986 000
Scanner 3D					856 000	1	1	856 000
Thermoformeuse					26 235 942	1	1	26 235 942
Casque réalité virtuelle					959 466	2	2	3 837 864
Caméra thermique format de poche					825 054	2	2	3 300 216
Appareil photo numérique compact					987 577	2	2	3 950 308
Kit cartes Arduino					55 000	5	5	1 375 000
Robot programmable Arduino					54 000	2	2	216 000
Station de soudure multiple					127 000	2	2	508 000
Kit composants drone débutant (moteur, contrôleur de vol, variateur de vitesse, caméra, antenne, récepteur radio, ...)					460 000	2	2	1 840 000
Ordinateur					2 035 000	2	2	8 140 000
Tablettes Android					360 000	10	10	36 000 000
Mobilier Brainstorming (Tables, chaises et Tableau banc)					76 000	6	18	8 208 000

Activité 3.8: Acquérir les équipements de base pour une web TV du CNDS								6 686 190
Tablettes Apple (128 go de stockage)					859 750	2	1	1 719 500
Pieds pour la tablette (Pied photo, Adaptateur tablette)					187 856	2	1	375 712
Micro-cravate					560 680	2	1	1 121 360
Micro-main sans fil					860 760	1	1	860 760
Micro pour perche					485 890	1	1	485 890
Eclairage photo led pro avec fil électrique					492 872	1	1	492 872
Trépied pour éclairage photo					296 108	1	1	296 108
Rallonges micro					182 000	4	1	728 000
Doubleur micro					205 560	2	1	411 120
Scotch couleur (3 lots couleurs différentes)					38 696	3	1	116 088
Fond vert. Au choix : Fond vert mobile, Tissu vert sur tringle à rideau et Peinture murale verte (les 3litres)					78 780	1	1	78 780
Activité 3.9: Acquérir les équipements de base pour une web radio du CNDCS								11 422 832
Table de mixage					875 000	1	1	875 000
Micros de table					403 850	3	1	1 211 550
Pieds micros de table					678 675	3	1	2 036 025
Cables XLR					56 000	3	1	168 000
Pinces					35 000	3	1	105 000
Bonnettes micro					36 000	3	1	108 000

Ordinateurs (de connexion et lecteur)					2 359 945	2	1	4 719 890
Casques fermés compatibles avec les sorties de la table de mixage					144 789	3	1	434 367
Amplificateur					455 000	1	1	455 000
Enceinte de diffusion locale					850 000	1	1	850 000
Enregistreur portable Zoom H4					460 000	1	1	460 000
Activité 3.10 : Acquérir le matériel roulant pour le fonctionnement du pôle								178 000 000
Acquisition d'un (01) véhicule de types 4x4 (double cabine) pour l'APFC					54 000 000	1	1	54 000 000
Acquisition d'un (01) véhicule (navette) pour le CNDS (pour convoier du matériel et des visites de classe des enseignants)					16 000 000	1	1	16 000 000
Acquisition d'un (01) véhicule de types 4x4 (double cabine) pour le CNDS (véhicule du directeur)					54 000 000	1	1	54 000 000
Acquisition d'un (01) véhicule équipé laboratoire mobile pour la Coordination du pôle					54 000 000	1	1	54 000 000
Activité 3.11 : Acquérir les équipements pour l'Unité de Coordination (Cellule focale de la DPFC/MENA°								61 257 000
Acquisition de matériels de bureau				forfait	3 600 000	1	1	3 600 000
Autres matériels techniques (vidéoprojecteur, appareil photo)				forfait	1 640 000	1	1	1 640 000
Acquisition de matériels informatiques				forfait	10 600 000	1	1	10 600 000
Acquisition de Fournitures et consommables informatiques				forfait	5 417 000	1	1	5 417 000
Acquisition de carburant				Cout/An	3 000 000	1	1	3 000 000

	Acquisition de véhicules pour l'Unité de Coordination				véhicule	37 000 000	1	1	37 000 000
SOUS TOTAL ACTION 2									693 561 352
ACTION 3: Fonctionnement de la Coordination du Pole / Assurer la gestion administrative du Pole (UCP)	Activité 4.1: Assurer le fonctionnement de l'Unité de Coordination du pole (MESRS, MENA, METFPA)								52 450 000
	Connexion internet				Cout/Mois	800 000	1	4	3 200 000
	Acquisition de carburant				Cout/An	30 000 000	1	1	30 000 000
	Entretien de véhicules				Cout moyen /Mois	100 000	1	8	800 000
	Entretien des équipements et installations splits, électricité, plomberie				Cout/An	5 200 000	1	1	5 200 000
	Entretien et maintenance des équipements informatiques et matériels de bureau et télécommunication				Cout/An	13 000 000	1	1	13 000 000
	Badges pour le personnel et visiteurs				Badge	5 000	50	1	250 000
	SOUS TOTAL ACTION 4								
ACTION 4: Formation/ Renforcement des capacités institutionnelles	Activité 5 : Renforcer les capacités des techniciens de laboratoires et encadreurs pédagogiques	ateliers	2026-2027	Lycées et collèges	ETAT/PT F				470 010 000
	<u>Sous-activité 5.1:</u> Recruter un consultant pour l'élaboration des modules et la formation des techniciens de laboratoires et encadreurs pédagogiques (une mission de 15 jours)	étude	2026-2027	APFC/CNS T/IEPP/PPP	ETAT/PT F	456 000		15	6 840 000
	<u>Sous-activité 5.2:</u> Organiser un atelier de trois (03) jours regroupant 25 personnes pour la validation des modules de formation à Grand Bassam (02 CABINET/MENA, 09 IGEN, 02 DPFC, 09 CND, 01 ENS, 01 ETFP et 01 MESRS)	ateliers							

Hébergement HT				personne	26 000	25	4	2 600 000
Frais de transport (en fonction de la distance parcourue)				personne	10 000	25	3	750 000
Pause-café Matin HT				personne	3 000	25	3	225 000
Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	25	3	150 000
Déjeuner HT				personne	10 000	25	3	750 000
Location salle équipée HT				Salle	80 000	1	3	240 000
Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	25	1	75 000
Frais de carburant				Litre	0	100	1	0
Location de véhicule avec Chauffeur				véhicule	0	1	4	0
Perdiems diners "quartier libre"				personne	15 000	25	4	1 500 000
Sous-activité 5.3: Organiser un atelier de formation des formateurs de cinq (05) jours regroupant 30 personnes à Yamoussoukro (09 IGEN, 09 CRD, 09 CND, 01 DPFC, 01 ETFP et 01 MESRS)	ateliers							14 620 000
Hébergement HT				personne	26 000	30	6	4 680 000
Frais de transport (en fonction de la distance parcourue)				personne	30 000	30	5	4 500 000
Pause-café Matin HT				personne	3 000	30	5	450 000
Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	30	5	300 000
Déjeuner HT				personne	10 000	30	5	1 500 000
Location salle équipée HT				Salle	80 000	1	5	400 000
Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	30	1	90 000
Frais de carburant				Litre	0	100	1	0

Location de véhicule avec Chauffeur				véhicule	0	1	6	0
Perdiems diners "quartier libre"				personne	15 000	30	6	2 700 000
Organiser un atelier de renforcement des capacités des enseignants des sciences à l'utilisation des matériels scientifiques avec 15 agents de la DPFC, 375 Professeurs résidents, 436 Professeurs non-résidents et 10 Techniciens de Laboratoire pendant 21 jours.								442 260 000
Hébergement HT				personne	26 000	18	16	7 488 000
Frais de transport (en fonction de la distance parcourue) agents DPFC (09 formateurs, 01 MESRS, 01 METFP, 02 DPFC Abidjan, 02 Coordinations)				personne	20 000	15	1	300 000
Pause-café Matin HT				personne	3 000	15	15	675 000
Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	15	15	450 000
Déjeuner HT				personne	10 000	15	15	2 250 000
Location salle équipée HT				salle	80 000	1	15	1 200 000
Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	15	1	45 000
Perdiems diners "quartier libre"				personne	10 000	15	16	2 400 000
Location de véhicule de coordination DPFC				véhicule	90 000	1	2	180 000
Carburant véhicule de location				litre	715	100	2	143 000
Hébergement HT				personne	26 000	436	6	68 016 000
Frais de transport (en fonction de la distance parcourue) 375 professeurs résidents (12 MATH, 139 PC, 124 SVT)				personne	20 000	375	1	7 500 000
Frais de transport (en fonction de la distance parcourue) 436 professeurs non-résidents (209 MATH, 118 PC, 109 SVT)				personne	35 000	436	1	15 260 000

	Frais de transport (en fonction de la distance parcourue) 10 agents Techniciens (02 MATH, 02 PC, 02 SVT, 02 TICE, 02 STUDIO)				personne	20 000	10	1	200 000
	Frais de transport (en fonction de la distance parcourue) 41 Encadreurs pédagogiques résidents (APFC) des DRENA				personne	20 000	41	1	820 000
	Pause-café Matin HT				personne	3 000	862	15	38 790 000
	Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	862	15	25 860 000
	Déjeuner HT				personne	10 000	862	15	129 300 000
	Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	862	1	2 586 000
	Perdiems diners "quartier libre"				personne	10 000	862	16	137 920 000
	Impression de matériels pour formation (guide formateur et guide d'exécution)				Kit/personne	1 000	877	1	877 000
	SOUS TOTAL ACTION 4								470 010 000
Recrutement	recruter des professeurs	affectation	2026						
	recruter des techniciens	affectation	2026						
	recruter du personnel du CNST	affectation	2026						
	recruter du personnel de la coordination du pole	affectation	2026						
ACTION 5: Communication/Reforcer la communication autour de la stratégie	Activité 5.1 : Organiser un atelier de cinq (05) jours regroupant 20 personnes pour l'élaboration du plan de communication de la stratégie	campagne de sensibilisation	2023	les parties prenantes					8 280 000
	Hébergement HT				personne	26 000	20	6	3 120 000
	Frais de transport (en fonction de la distance parcourue)				personne	20 000	20	5	2 000 000
	Pause-café Matin HT				personne	3 000	20	5	300 000
	Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	20	5	200 000
	Déjeuner HT				personne	10 000	20	5	1 000 000
	Location salle équipée HT				Salle	80 000	1	5	400 000
	Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	20	1	60 000

	Frais de carburant				Litre	0	100	1	0
	Location de véhicule avec Chauffeur				véhicule	0	1	6	0
	Perdiems diners "quartier libre"				personne	10 000	20	6	1 200 000
	Activité 5.2 : Mettre en œuvre le plan de communication de la stratégie				PlanCom	30 000 000	1	1	30 000 000
	Activité 5.3 : Réaliser des missions d'imprégnation hors du pays (Voyage de Benchmark en Europe 5p x 10j	missions hors du pays	2023	la coordination du pole	ETAT/PT F				19 252 338
	Billet d'avion					983 936	5	1	4 919 678
	Hôtel					124 632	5	10	6 231 592
	Per diem 50%					50 509	5	10	2 525 434
	Remboursement et divers					131 191	5	1	655 957
	Forfait repas					26 238	5	10	1 311 914
	forfait taxi					72 155	5	10	3 607 764
	visa					0	5	1	0
	SOUS TOTAL ACTION 5								57 532 338
ACTION 6 : Suivi-évaluation	Activité 6.1 : Elaborer un plan de suivi évaluation y compris une étude de référence	consultance/missions	2028	consultant / la coordination du pole	ETAT/PT F				60 677 500
	<u>Sous-activité 6.1.1:</u> Recruter d'un consultant pour l'élaboration du plan de suivi évaluation en 10 Jours					456 000	1	10	4 560 000
	<u>Sous-activité 6.1.2:</u> Organiser un atelier de trois (03) jours regroupant 20 personnes pour la validation du plan de suivi évaluation								6 117 500
	Hébergement HT				personne	26 000	20	4	2 080 000
	Frais de transport (en fonction de la distance parcourue)				personne	20 000	20	3	1 200 000
	Pause-café Matin HT				personne	3 000	20	3	180 000
	Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	20	3	120 000
	Déjeuner HT				personne	10 000	20	3	600 000
	Location salle équipée HT				Salle	80 000	1	3	240 000
	Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	20	1	60 000

Frais de carburant				Litre	775	100	1	77 500
Location de véhicule avec Chauffeur				véhicule	90 000	1	4	360 000
Perdiems diners "quartier libre"				personne	15 000	20	4	1 200 000
Sous-activité 6.1.3 : Mettre en œuvre le Plan de Suivi et Evaluation de la stratégie					50 000 000	1	1	50 000 000
Activité 6.2 : Organiser des réunions des acteurs de mise en œuvre de la stratégie : revue bilan/état d'avancement des activités et suivi des diligences/recommandations								41 915 500
Sous-activité 6.2.1: Organiser deux (02) réunions semestriels du Comité Techniques Interministériel pour échanger sur l'état d'avancement du projet et donner des orientations pour le bon fonctionnement de la stratégie : Revue bilan/Etat d'avancement des activités de la stratégie								6 140 000
Pause-café Matin HT				personne	6 000	10	2	120 000
Pause-café léger Soir HT				personne	4 000	10	2	80 000
Déjeuner HT				personne	20 000	10	2	400 000
Location salle équipée HT				Salle	160 000	1	2	320 000
Acquisition de kit pour participant				kit	6 000	10	2	120 000
Indemnités des membres du Comité Techniques Ministériel (Perdiems "jetons de présence")				Perdiem	200 000	10	2	4 000 000
Média				Presse (télé, radio)	100 000	4	2	800 000
Confection banderole				banderole	50 000	2	2	200 000
Impression de documents (Rapport, document de la stratégie, etc.)				kit	5 000	10	2	100 000

Sous-activité 6.2.2: Organiser quatre (04) réunions trimestriels de coordination et de suivi des activités de la stratégie par l'Unité de Coordination (Etat d'avancement des activités et suivi des diligences/recommandations du Comité Technique Interministériel)								6 400 000
Pause-café Matin HT				personne	3 000	10	4	120 000
Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	10	4	80 000
Déjeuner HT				personne	15 000	10	4	600 000
Location salle équipée HT				Salle	80 000	1	4	320 000
Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	10	4	120 000
Indemnités des membres de l'Unité de Coordination (Perdiems "jetons de présence")				Perdiem	50 000	20	4	4 000 000
Média				Presse écrite	30 000	5	4	600 000
Confection kakemono				kakemono	90 000	4	1	360 000
Impression de documents (Rapport, document de la stratégie, etc.)				kit	5 000	10	4	200 000
Sous-activité 6.2.3: Organiser les douze (12) réunions mensuelles mensuels du Comité Régional du Pole pour faire le point des activités de la stratégie (Etat d'avancement des activités et suivi de la mise en œuvre des diligences/recommandations dans chaque région)								13 518 000
Pause-café Matin HT				personne	3 000	15	12	540 000
Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	15	12	360 000
Déjeuner HT				personne	15 000	15	12	2 700 000

Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	15	12	540 000
Indemnités des membres du Comité de Régional + Secrétariat Exécutif (Perdiems "jetons de présence")				Perdiem	50 000	15	12	9 000 000
Média				Presse en ligne /AIP	30 000	1	12	360 000
Impression de documents (Rapport, document de la stratégie, etc.)				kit	1 500	1	12	18 000
Sous-activité 6.2.4: Organiser un (01) Atelier de planification des activités de l'AN2 de 35 personnes en 05 jours								15 857 500
Hébergement HT				personne	26 000	35	6	5 460 000
Frais de transport (en fonction de la distance parcourue)				personne	20 000	35	5	3 500 000
Pause-café Matin HT				personne	3 000	35	5	525 000
Pause-café léger Soir HT				personne	2 000	35	5	350 000
Déjeuner HT				personne	10 000	35	5	1 750 000
Location salle équipée HT				Salle	80 000	1	5	400 000
Acquisition de kit pour participant				kit	3 000	35	1	105 000
Frais de carburant				Litre	775	100	1	77 500
Location de véhicule avec Chauffeur				véhicule	90 000	1	6	540 000
Perdiems diners "quartier libre"				personne	15 000	35	6	3 150 000
SOUS TOTAL ACTION 7								102 593 000
COÛT DE BASE								28 112 146 690
Imprévus physiques et financiers (5%)								1 405 607 334
TOTAL GENERAL								29 517 754 024

CONCLUSION

Le MENA, le MESRS et METFPA ont engagé des réformes importantes dans le secteur de l'éducation/formation afin de reconstruire le capital humain pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle et pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2030.

Ces réformes visent également à améliorer le contenu de l'enseignement afin de mieux l'adapter aux exigences de la vie moderne et aux besoins formulés par les entreprises sur le marché du travail.

La réhabilitation du Lycée Scientifique terminée, la pérennisation des infrastructures et des équipements nécessite un contrat de sécurisation avec une société de surveillance fiable dotée de matériels à la pointe de la technologie.

L'école a donc toute sa place dans cette évolution de la société ivoirienne à condition d'apporter des changements afin que les jeunes ivoiriens s'intéressent davantage au domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation.

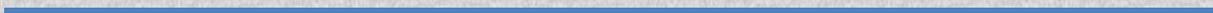
ANNEXE 1

PROJET D'ETABLISSEMENT DU LYCEE SCIENTIFIQUE DE YAMOISSOUKRO

PROJET D'ETABLISSEMENT

2022-2025

LYCEE SCIENTIFIQUE DE YAMOOUSSOUKRO



INTRODUCTION

Le présent document porte sur le projet éducatif du Lycée Scientifique de Yamoussoukro (LSY). Il s'inscrit dans un double contexte marqué par :

- L'introduction d'un nouveau modèle de gouvernance dans le système éducatif ivoirien fondé sur le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) et les Projets Educatifs (PE) ;
- La redynamisation de l'enseignement des sciences et des technologies avec la création d'un pôle scientifique et technologique à Yamoussoukro, autour du Lycée Scientifique.

L'élaboration du Projet Educatif du Lycée Scientifique obéit, de ce fait, aux directives édictées dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance et intègre l'ambition du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) d'améliorer substantiellement l'enseignement des sciences, des techniques et des technologies.

Le processus de l'élaboration du projet éducatif du Lycée Scientifique a été participatif et inclusif, s'appuyant sur une volonté de décloisonnement des ordres d'enseignements.

Initié par la Direction du Lycée Scientifique, le processus a impliqué les personnels enseignants, administratifs et d'encadrement, l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue de Yamoussoukro (APFC), la communauté des parents d'élèves représentée par le COGES du Lycée Scientifique et les partenaires sociaux.

I- CONTEXTE GLOBAL

Le Lycée Scientifique de Yamoussoukro se trouve dans la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Yamoussoukro située au centre de la Côte d'Ivoire à environ 240 km d'Abidjan.

Sur le plan géographique et démographique, la DRENA couvre le District Autonome de Yamoussoukro et la Région du Bélier qui comptent 702 341 habitants, soit 2,71% de la population nationale avec un taux de croissance annuel estimé à 2,70% contre 2,59% au plan national. La densité de la population est de 68,12 habitants par km² contre 80,08 habitants par km² au plan national.

La Région du Bélier est marquée par un faible taux d'alphabétisation (31,18%). Par ailleurs, le District Autonome de Yamoussoukro se caractérise par une population majoritairement jeune (76,33% de la population a entre 0 et 34 ans).

Sur le plan administratif et politique, la ville de Yamoussoukro est la capitale politique de la Côte d'Ivoire et est un District Autonome. Il abrite comme Institutions de l'Etat : le Sénat, la Chambre des Rois et Chefs traditionnels, la représentation du Médiateur de la République et les services déconcentrés des différents ministères.

Sur le plan économique, le secteur primaire domine l'économie du District Autonome de Yamoussoukro et de la Région du Bélier. De nombreux silos alimentaires font la fierté de la région. Le Projet de Pôle Agro Industriel de la Région du Bélier (2PAIB) est le tout premier agropole de la Côte d'Ivoire. Il a pour but de moderniser et d'accroître la production vivrière. A côté de ce secteur, il existe un secteur secondaire embryonnaire avec la présence de quelques industries telles que les industries énergétiques (GESTOCI, CIE-Kossou), minières, textiles,

de production d'eau (SODECI) et alimentaires (centre d'expérimentation de Nestlé à Zambakro).

Le secteur tertiaire est l'apanage du commerce. De nombreux petits commerces sont disséminés dans la région. Les compagnies de transport, les commerces, les compagnies de téléphonie mobile, et toutes les grandes banques commerciales sont représentées à côté d'une dizaine de structures de microfinance installées dans la région.

Sur le plan éducatif :

Au niveau de l'Enseignement Général, on compte :

- 125 établissements préscolaires
- 636 établissements primaires ;
- 30 Lycées et Collèges Publics d'Enseignement Général ;
- 58 établissements secondaires privés d'Enseignement Général;
- 11 Inspections de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) ;
- 1 Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP)-;
- 1 Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) ;
- 1 Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ;

- au niveau de l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, il existe, 13 établissements secondaires privés d'Enseignement Technique ;

- au niveau de l'Education Non Formelle, on dénombre 200 Centres d'Alphabétisation ;

- au niveau de l'Enseignement Supérieur, il y a l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) et plusieurs grandes écoles privées.

II- JUSTIFICATION DU PROJET

La création du Lycée Scientifique en 1975 a été une réalité par la volonté du premier Président de la République de Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, pour qui *"la science, la technique et la technologie constituent le moyen le plus puissant d'élimination du sous-développement"* et également avec pour objectif d'en faire un établissement d'élite à caractère national et à vocation scientifique.

C'est donc un établissement d'excellence, d'enseignement secondaire général, mixte, à régime d'internat, et accueillant des élèves de la 4^{ème} à la Terminale venant de toutes les régions du pays. Les 3/4 d'entre eux n'ont pas leurs parents à Yamoussoukro.

Le Lycée est bâti sur un site de 45 ha avec à l'origine, des infrastructures et des équipements en nombre et en qualité.

Force est de constater qu'aujourd'hui les conditions d'apprentissage sont fortement dégradées et ne correspondent ni pas aux standards internationaux :

- **Les salles de classes** : dégradées (problème d'étanchéité, portes et fenêtres en mauvais état...);
 - **Les laboratoires** : non (fonctionnels, les équipements sont obsolètes et inutilisables : les cours des sciences expérimentales se font sans manipulation et donc se limitent aux aspects théoriques);
 - **L'encadrement** de proximité : insuffisant (Le personnel d'encadrement est en nombre insuffisant compte tenu des exigences de l'internat étant donné que tous les élèves de l'établissement sont en régime d'internat ,1 éducateur pour 150 élèves en moyenne).
 - **Le centre de documentation et d'information (CDI)** : peu fourni avec des ouvrages totalement dépassés et mal entretenus ;
 - **La salle multimédia** : insuffisance de matériel informatique ;
 - **L'apprentissage des langues** : absence de laboratoire de langue et de logiciels d'apprentissage des langues ;
 - **L'hébergement** : dégradation des chambres par endroit avec des problèmes d'étanchéité. Le mobilier et la literie sont en mauvais état. Dans certains bâtiments dortoirs, les chambres sont dépourvues de portes et de fenêtres. Les toilettes de certains paliers ne sont pas fonctionnelles ;
 - **La restauration** : forte dégradation du réfectoire et de la batterie de cuisine. (Le matériel de cuisine n'a jamais été changé depuis l'ouverture du lycée en 1975) ;
 - **L'hygiène** : insuffisance de de la ligne budgétaire allouée à l'entretien des locaux et de l'environnement.
 - **La sécurité** : insuffisance de la ligne budgétaire allouée à la sécurisation du site (insuffisance du nombre de vigiles) ;
 - **Les infrastructures sportives** : dégradées.
- De plus la présence de deux autres établissements (Lycées Mixtes 1 et 2) sur le site du Lycée Scientifique de 1983 à 2022 a fortement contribué à accélérer la dégradation des infrastructures.

1. SITUATION DES ÉLÈVES, DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ENCADREMENT DU LYCEE SCIENTIFIQUE

Eu égard au caractère élitiste, national et scientifique du lycée, les élèves qui répondent aux critères d'admission, proviennent de toutes les régions de la Côte d'Ivoire, d'environnements sociaux diversifiés et sont de plus en plus jeunes (leur âge étant compris entre 12 et 13 ans pour le 1^{er} cycle et entre 14 et 18 ans pour le second cycle).

Les exigences de performance nécessitent également que les conditions d'apprentissage, de la vie scolaire et d'encadrement soient les plus adaptées.

Les effectifs et les résultats aux examens nationaux du Lycée Scientifique ces quatre (4) dernières années sont les suivants :

RESULTATS SCOLAIRES DEPUIS 2017

	Effectifs		Résultats BAC (%)		Résultats BEPC (%)	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
2017-2018	102	814	100	98,42	100	100
	916		98,58		100	
2018-2019	107	742	89,47	91,62	100	100
	849		91,42		100	
2019-2020	123	708	92,59	92,43	100	100
	831		92,45		100	
2020-2021	643	151	100	100	100	100
	788		100		100	
2021-2022	903		100	100	100	100
	719	184	100		100	

EFFECTIFS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ENCADREMENT

	ENSEIGNANTS		ENCADREURS	
	DAMES	HOMMES	DAMES	HOMMES
2017-2018	14	59	03	04
	73		07	
2018-2019	12	61	05	02
	73		07	
2019-2020	12	63	05	02
	75		07	
2020-2021	13	57	05	02
	70		07	
2021-2022	13	58	13	04
	71		17	

Ces résultats sont certes appréciables cependant, l'objectif final chaque année est de réaliser un taux de réussite de 100 % au BEPC et au BAC. En sus, la plus grande ambition le plus grand défi reste de former des bacheliers bilingues, habitués à la pratique expérimentale et ayant une bonne maîtrise de l'outil informatique, donc bien armés pour des études supérieures autant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

2. SITUATION DES STRUCTURES DU LYCEE SCIENTIFIQUE ATOUTS ET INSUFFISANCES

Atouts	Insuffisances
AU PLAN PEDAGOGIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Équipe enseignante stable ; • Bon profil d'entrée des élèves (en 4ème et 2nd) ; • Elèves consciencieux et disciplinés ; • Bon effectif moyen par classe (30) ; • Ensemble des disciplines pourvues en professeurs ; • Conseils d'Enseignement fonctionnel ; • Bons résultats scolaires dans l'ensemble (Moyennes de classe > 12/20). Bonne efficacité interne 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de formation des Enseignants sur l'évaluation par compétences, sur la gestion des élèves à besoins éducatifs spécifiques, sur la prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage ; • Absence de soutien pédagogique aux élèves ; • Taux élevé de transfert d'élèves pour insuffisance de performance (10 à 15%) ; • Administration scolaire non associée au recrutement des élèves • Vétusté des matériels didactiques ; • Insuffisance d'enseignement de type expérimental ; • Mauvaise gestion des salles de collection ; • Disparition du dédoublement des classes PC/SVT.
AU PLAN ADMINISTRATIF	
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel administratif en nombre suffisant ; • Partenariat collaboratif avec l'INP-HB, certaines des Universités et Grandes Ecoles Internationales ; • Existence de personnel social. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de suivi et d'évaluation des personnels en matière de gestion administrative ; • Absence de formation du personnel et d'outils de gestion de l'établissement (plan triennal glissant, tableau de bord de pilotage, manuel-qualité, système de gestion et de suivi des élèves sortant du Lycée Scientifique) ; • Absence de formation continue du personnel administratif ; • Insuffisance de personnels d'encadrement (4 Educateurs pour 942 élèves) ; • Sous-utilisation des Infrastructures de l'internat par rapport à sa capacité d'accueil (3000 élèves) ; • Absence Insuffisance de la ligne budgétaire allouée à la maintenance des infrastructures et des équipements ; • Insuffisance de personnel de sécurité.
AU PLAN DE LA VIE SCOLAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT	

<ul style="list-style-type: none"> • Vie scolaire animée à travers l'organisation d'activités socio-éducatives et la participation à différents concours ; • Partenariat constructif avec plusieurs entreprises et organismes (Sociétés de téléphones mobiles, ANSUT, Institut Goethe, Ambassade USA...); • Existence d'infrastructures socio-éducatives et sportives (infirmierie, internat, réfectoire, piscine...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures socio-éducatives et sportives (infirmierie, internat, réfectoire, gymnase, aire de sport, piscine...) dégradées et problèmes de salubrité, d'assainissement et de sécurité ; • Inadaptation des services—sanitaires et de restauration • Insuffisance de l'implication communication avec des élèves et leurs parents dans la gestion de l'école et difficultés de prise en charge des arrivants.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Au regard des atouts et insuffisances constatées précédemment, des recommandations suivantes peuvent être formulées.

Le projet d'établissement du nouveau Lycée Scientifique doit opérer un changement de paradigme, à savoir :

- Réhabiliter et rénover les infrastructures ainsi que les équipements scientifiques ;
- Susciter l'accès des filles au LSY et leur offrir un parcours de reformation axé sur la réussite ;
- Organiser chaque année une cérémonie pour célébrer l'excellence en remettant des attestations de réussite et des prix aux élèves les plus méritants, notamment les jeunes filles ;
- Reformuler l'enseignement dans sa globalité par l'adoption et la mise en œuvre de pédagogies mettant l'apprenant au centre du dispositif avec un accent particulier sur le renforcement de l'accompagnement des élèves, l'apprentissage des langues, et du numérique, des sciences, des techniques et de la technologie ;
- Mettre à disposition des enseignants sélectionnés selon un mode de recrutement avec des à profils en cohérence avec les objectifs d'excellence visés ;
- Former les enseignants aux nouvelles pratiques pédagogiques innovantes et efficaces ;
- Améliorer la gouvernance avec un accent particulier sur les organes de pilotage—de la pédagogie (Conseil d'Enseignement, Conseil de classe, Conseil de discipline) ;
- Améliorer la prise en charge des nouveaux arrivants et des élèves en difficulté d'apprentissage ;
- Adopter un régime pédagogique particulier pour le LSY prenant en compte les exigences liées aux compétitions internationales (augmenter le volume horaire des disciplines scientifiques et des langues l'anglais) ;

- préparer les élèves du LSY à l'entrée dans les classes préparatoires aux grandes écoles en tenant compte des écoles d'ingénieurs et Universités nationales et internationales.

- **SUR LE PLAN DE LA VIE SCOLAIRE**

La réponse du Lycée Scientifique aux nouveaux enjeux devra s'accompagner, en plus des actions pédagogiques, d'une redynamisation de la vie scolaire qui offrira les meilleures conditions d'expression aux élèves. Pour ce faire, il faudra :

- Réhabiliter l'ensemble des infrastructures socio-éducatives, et sportives et sanitaires ;
- Élaborer un projet de vie scolaire prenant en compte :
 - Les activités socio-éducatives et sportives ;
 - L'intégration et l'accompagnement des entrants et de ceux qui présentent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage ;
 - L'instauration d'une politique d'encouragement des filles qui sont au LSY en instituant des prix d'excellence en faveur des plus méritantes dans les activités extra scolaires ;
 - La valorisation de l'engagement éco-citoyen des élèves ainsi que les actions de valorisation des performances du LSY ;
 - L'assainissement du cadre de vie et de travail et ainsi que la sécurité de dans l'établissement pour l'ensemble des personnels et des apprenants.
- Développer des relations avec les collectivités territoriales, les mutuelles de développement des villages, et les entreprises (minières et agro-industrielles...) et les associations des anciens du LSY ;
- Accompagner les élèves dans leur choix de poursuite d'études par l'organisation de forum, de conférence et de rencontre avec les grandes écoles, universités et entreprises.

- **SUR LE PLAN ADMINISTRATIF**

Les personnels (enseignants pédagogiques, administratifs) du Lycée Scientifique sont appelés à jouer un rôle important dans l'atteinte des objectifs. Pour cela il faudra :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des personnels (en relation avec la DRH ou tout autre structure de formation) en fonction des faiblesses insuffisances identifiées et en lien avec la spécificité du Lycée Scientifique ;
- Doter l'établissement d'outils de gestion informatique intégrée (plan triennal glissant, tableau de bord de pilotage, manuel – qualité, système de gestion et de suivi des élèves sortant du Lycée Scientifique) ;
- Concevoir un plan d'accroissement des effectifs (élèves de l'enseignement général et des classes préparatoires) jusqu'à 3000 ; ~~maintenances effectives des infrastructures et des équipements ;~~
- Doter le LSY d'une ligne budgétaire conséquente pour assurer régulièrement la sécurisation sécurité sur l'ensemble du site ;

- Mettre en place une administration des classes préparatoires au sein du Lycée Scientifique.

A partir de ces constats et de toutes ces recommandations, un nouveau projet d'établissement



III-OBJECTIFS DU PROJET

Le projet du Lycée Scientifique est un projet pilote. Il a donc à vocation à essaimer. Il devra donc se considérer comme en expérimentation et faire l'objet d'un suivi de proximité avec une évaluation interne et externe.

—> **La démarche du Lycée Scientifique se veut résolument :**

- **Participative** : au sens où les enseignants qui expérimentent le projet **sont appelés à faire remonter** des leurs avis et, des **observations** ;
 - **Transformatrice** : **des démarches pédagogiques** innovantes sont mises en œuvre **pour une efficacité plus grande et une réussite plus large des élèves** ;
 - **Citoyenne** : au sens où à chaque élève-sont inculquées des valeurs qui feront de lui un citoyen responsable, ayant un sens aigu de ses droits et devoirs ; est considéré comme une personne porteuse de belles valeurs, comme un futur citoyen ;
1. **Confiante** : à tous les niveaux, **marquée par un esprit positif, par l'encouragement, par la récompense.**

—> **Le Lycée Scientifique mettra en œuvre des pédagogies actives :**

2. **La pédagogie par projet** : il s'agit d'une pédagogie active qui se caractérise par une **production concrète.**
3. **La pédagogie explicite** : cette forme de pédagogie **insiste particulièrement sur la clarté des objectifs et de la communication entre l'enseignant et ses élèves.**
4. **La pédagogie différenciée** : cette pédagogie **insiste sur la nécessité de tenir compte des connaissances et compétences déjà acquises besoins spécifiques de chaque élève ;**
5. **La pédagogie positive** : elle s'intéresse particulièrement au climat dans lequel s'effectue **l'enseignement. Le professeur est attentif aux émotions des élèves, à leur bien-être, et surtout aux enjeux liés à leur réussite ;**
6. **La pédagogie inversée** : **en plein essor avec le développement du numérique, la pédagogie inversée** consiste à mettre à la disposition des apprenants toute la documentation relative aux cours suivis d'une interaction en présentiel avec les enseignants sur les points saillants de ces cours. C'est le principe de la classe inversée

- change le schéma traditionnel d'enseignement dans lequel le professeur fait d'abord un cours, puis propose des exercices d'application aux élèves.

IV- AXES DU PROJET

Le projet se décline en 3 axes ci-dessous :

Axe 1 : Assurer un parcours de formation axé sur la réussite pour chaque élève

Axe 2 : Renforcer l'identité et le rayonnement de l'établissement

Axe 3 : Favoriser la synergie d'actions des différents acteurs et partenaires

Axe 1 : Assurer un parcours de formation axé sur la réussite pour chaque élève

- Développer l'égalité/l'équité filles-garçons, de nouveaux rapports entre les élèves et les enseignants (confiance, empathie, aide, coopération, collaboration) et le travail en autonomie;
- Encourager les élèves à exploiter leur curiosité scientifique, la susciter au travers des projets pédagogiques;
- Accompagner les élèves à travers un suivi pédagogique individualisé ;
- Développer la sensibilité culturelle, artistique, scientifique et technologique au travers des enseignements et de la vie scolaire ;
- Créer des salles spécialisées pour l'enseignement des langues ;
- Rénover et équiper les laboratoires ;
- Initier des projets au niveau des élèves sous l'encadrement des Conseils d'Enseignement de SVT , de Mathématiques, des TICE, de Physiques Chimie et des langues

Axe 2 : Renforcer l'identité et le rayonnement de l'établissement

- Mettre en place une communication interne et externe pour le rayonnement de l'établissement ;
- Consolider et développer des partenariats locaux et internationaux ;
- Favoriser des rencontres (Journées Portes Ouvertes, sorties d'études, voyages d'études...) ;
- Sélectionner les enseignants selon les modalités de recrutement à avec des profils en cohérence avec les objectifs d'excellence visés;

Axe 3 : Favoriser la synergie d'action des différents acteurs et partenaires

- Améliorer l'efficacité des différents conseils et des personnels ;
- Redynamiser les instances de pilotage du Lycée Scientifique (Conseil d'Enseignement, conseil de classe et conseil de discipline) ;
- Améliorer la délégation de pouvoir aux collaborateurs;
- Intensifier la participation de la communauté éducative dans le fonctionnement du Lycée Scientifique ;
- Mettre en place des communautés d'apprentissage et d'organisation apprenante;
- Renforcer les capacités des personnel ;
- Renforcer le suivi des enseignements; ;
- Améliorer la sécurité et la maintenance des infrastructures et équipements sur l'ensemble du site ;

V- ACTIONS ET ACTIVITES IDENTIFIEES A METTRE EN OEUVRE

Axe 1 : Assurer un parcours de formation axé sur la réussite pour chaque élève

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable	Observation
Développer le numérique éducatif dans le LSY	Créer des salles multimédia dans le LSY (cible=...)	Nombre de salles multimedia créées	Nombre de salles multimédia (Cible=10)	Service de l'intendance		Diponibilité des salles	Proviseur Responsable service informatique	Espace numérique de capacité de 20 postes
	Affecter des enseignants des TICE au LSY	Nombre d'enseignants affectés	Nombre d'enseignants (Cible =10)	DRH/MENA		Disponibilité des enseignants	Proviseur	
	Réviser les curricula TICE	Les curricula TICE révisés	Nombre de curricula (Cible =7)	DPFC/APFC		Disponibilité des curricula	APFC	
	Organiser des activités de promotion du numérique (concours média, (concours de robotique, de programmation, de création de logiciel et de site web...)	Les activités de promotion du numérique organisées	- Nombre d'activités réalisées (Cible=2/an) - Nombre de participants aux activités (Cible=tous les élèves)		CE TICE		Disponibilité des ressources matérielles et financières	Responsable TICE
Développer la curiosité	- Organiser des conférences sur des	Les conférences sur des thématiques	Nombre de conférences	CE Sciences		Disponibilité de conférenciers	Proviseur	

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable	Observation
scientifique chez les élèves	thématiques scientifiques	scientifiques sont organisées	(Cible=2/an)					
	Organiser des sorties d'immersion dans les centres de recherche, les entreprises	Des sorties d'immersion dans les centres de recherche, les entreprises sont organisées	Nombre de sorties d'immersion (Cible=1/an/niveau/ Total : 05)	Rapports d'activités de l'administration du LSY		Existence d'un programme de sorties d'immersion	Proviseur	
Accompagner les élèves à travers un suivi pédagogique individualisé	Organiser des entretiens individualisés avec les nouveaux élèves en début d'année	Des entretiens individualisés avec les nouveaux élèves en début d'année sont organisés	Nombre d'entretiens réalisés (Cible=1/an)	Rapports d'activités de l'administration du LSY			Proviseur et les encadreurs	
	Rendre les outils de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage opérationnels	Des outils pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage sont opérationnels	Nombre d'outils opérationnalisés (Cible=03)	Rapports de l'encadrement déposés au chef d'établissement		Disponibilité des personnes ressources	Personnels d'encadrement	

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable	Observation
	Instaurer un projet scolaire personnel pour chaque élève de la seconde	Un projet scolaire personnel pour chaque élève de la seconde est instauré	Pourcentage de projet scolaire personnel instauré (Cible=100%)	Rapports IO		Disponibilité des personnes ressources	Proviseur IO	
Développer la sensibilité culturelle, artistique, scientifique, technique et technologique au travers des enseignements et de la vie scolaire	Organiser des activités culturelles et artistiques	Des activités culturelles et artistiques sont organisées	- Nombre d'activités culturelles et artistiques organisées (Cible=01/an) - pourcentage des élèves participant aux activités organisées	Rapports d'activités des animateurs de clubs		- Existence de clubs - Disponibilité des personnes ressources	- Proviseur - Animateurs de clubs	
	Organiser des activités scientifiques	Des activités scientifiques sont organisées	- Nombre d'activités scientifiques organisées (Cible=01/an) - pourcentage des élèves participant aux activités scientifiques organisées	Rapports d'activités des animateurs de clubs		Disponibilité des personnes ressources	- Proviseur - Animateurs de clubs	

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable	Observation
	Faire participer aux activités du pôle scientifique	Les élèves ont participé aux activités du pôle scientifique	- Nombre d'activités du pôle scientifique organisées (Cible=01/an) - Pourcentage des élèves participant aux activités du pôle scientifique organisées	Rapports de l'administration		Disponibilité des personnes ressources	Proviseur	
Accroître l'effectif des filles au LSY de 15% à 30% en 2030 au plus tard	Créer une cellule de communication au sein du LSY	Une cellule de communication au sein du LSY est créée	Existence de textes portant création de la cellule de communication au sein du LSY	- Existence de la cellule de communication au sein du LSY		Existence d'un environnement propice à la création de la cellule	Proviseur	
	Affecter des personnes ressources pour l'animation de la cellule de communication	Des personnes ressources pour l'animation de la cellule de communication sont affectées	Nombre de personnes affectées à la cellule de communication (Cible=03 personnes minimum)	Existence de personnel dédié à l'animation de la cellule de communication		- Décisions d'affectation - Prises de service	Proviseur	

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable	Observation
	Elaborer un plan de communication annuel	Un plan de communication annuel est élaboré	Existence d'un plan de communication annuel (Cible=01/an)	Secrétariat du Provisieur		- Disposition du proviseur - Disponibilité du matériel de communication	Provisieur Cellule de communication	
	Organiser des séances d'information et de sensibilisation dans les établissements avec la participation des anciennes élèves du LSY	Des séances d'information et de sensibilisation dans les établissements avec la participation des anciennes élèves du LSY sont organisées	Nombre de séances organisées (Cible=03/an)	- Liste de classes - Données statistiques		Motivation des filles à entrer au LSY	Provisieur	
Disposer des salles spécialisées pour l'enseignement des langues	Aménager des salles spécialisées pour les langues	Des salles spécialisées pour les langues sont aménagées	Nombre de salles spécialisées pour l'enseignement des langues fonctionnelles (Cible=06 salles spécialisées)	- Emplois du temps des classes et des enseignants - Intendance		- Disponibilité des salles spécialisées et des équipements	Provisieur	
Réhabiliter, équiper et entretenir les laboratoires	Réhabiliter les laboratoires	Les laboratoires sont réhabilités	Nombre de laboratoires réhabilités (Cible= 10 laboratoires)	Intendance			Prvisieur	

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable	Observation
	Equiper les laboratoires	Les laboratoires sont équipés	Liste des matériels scientifiques	Bordereaux de livraison Intendance			Proviseur Intendant	
	Assurer l'entretien des laboratoires	Les laboratoires sont entretenus	Existence d'un cahier de charges pour l'entretien des laboratoires	Intendance		Disponibilité du personnel d'entretien	Proviseur Intendant	
Définir de nouveaux critères d'entrée des élèves au LSY	Participer à l'élaboration des profils des élèves du LSY	L'équipe dirigeante du LSY a participé à l'élaboration des profils des élèves du LSY	Liste de présence/ordres de missions	Procès-verbaux de délibérations		Volonté politique d'associer l'équipe dirigeante à l'élaboration des profils des élèves du LSY	DOB DELIC	
	Participer au recrutement des élèves du LSY	L'équipe dirigeante du LSY a participé au recrutement des élèves du LSY	Liste de présence/ordres de missions	Procès-verbaux de délibérations		Volonté politique d'associer l'équipe dirigeante au recrutement des élèves du LSY	DOB	

Axe 2 : Renforcer l'identité et le rayonnement de l'Etablissement

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable
Consolider et développer les partenariats locaux et internationaux	Initier des voyages d'études/d'immersion des élèves et des autres personnels	Des voyages d'études/d'immersion des élèves et des autres personnels sont initiés	Nombre de voyages d'études/d'immersion	Service des archives Compte-rendus de voyage		Disponibilité des ressources budgétaires	Proviseur
	Renforcer les partenariats culturels	Les partenariats culturels sont renforcés	Nombre de partenariats formels signés	Service des archives Conventions signées		Stabilité des personnes ressources partenaires	Proviseur
	Créer une cellule de communication au sein du LSY	Une cellule de communication au sein du LSY est créée	Existence de textes portant création de la cellule de communication au sein du LSY	- Existence de la cellule de communication au sein du LSY		Existence d'un environnement propice à la création de la cellule	Proviseur
	Affecter des personnes ressources pour l'animation de la cellule de communication	Des personnes ressources pour l'animation de la cellule de communication sont affectées	Nombre de personnes affectées à la cellule de communication (Cible=03 personnes minimum)	Existence de personnel dédié à l'animation de la cellule de communication		- Décisions d'affectation - Prises de service	Proviseur

	Elaborer un plan de communication annuel	Un plan de communication annuel est élaboré	Existence d'un plan de communication annuel (Cible=01/an)	Secrétariat du Proviseur		- Disposition du proviseur - Disponibilité du matériel de communication	Proviseur Cellule de communication
Favoriser les rencontres (parents d'élèves, journées portes ouvertes)	Organiser des rencontres d'échanges avec les parents d'élèves	Des rencontres d'échanges avec les parents d'élèves sont organisées	Nombre de rencontres organisées avec les parents d'élèves (Cible=04)	Service des archives Comptes-rendus		Disponibilité /volonté des parents d'élèves	Proviseur
	Organiser des journées portes ouvertes	Des journées portes ouvertes sont organisées	Nombre de journées organisées (Cible=02)	Service des archives Comptes-rendus		Disponibilité /volonté des différents acteurs	Proviseur
Participer à la sélection des enseignants selon les modalités de recrutement à profil	Participer à l'élaboration des profils des enseignants du LSY	L'équipe de direction a participé à l'élaboration des profils des enseignants du LSY	Des profils sont définis avec la participation de l'équipe de direction	Comptes rendus Procès-verbal		Volonté politique	Equipe de direction
	Exprimer les besoins du LSY en enseignants	Les besoins du LSY en enseignants sont exprimés	La liste des besoins en enseignants	Service courrier Service des archives		Disponibilité des ressources humaines	Proviseur

	Participer au recrutement des enseignants du LSY	L'équipe de direction a participé au recrutement des enseignants du LSY	Des enseignants du LSY sont recrutés avec la participation de l'équipe de direction	Comptes rendus Procès-verbal		Volonté politique	Equipe de direction
Adapter les horaires d'enseignement en conformité avec la nouvelle vision du LSY	Exprimer les besoins en volume horaire de certaines disciplines (sciences, informatiques, anglais, entrepreneuriat) au LSY	Les besoins en volume horaire de certaines disciplines (sciences, informatiques, anglais, entrepreneuriat) au LSY sont exprimés	Le volume horaire des disciplines identifiées est amélioré	Textes réglementaires Emplois du temps		Volonté politique	Proviseur
	Veiller au respect des nouveaux horaires	Le contrôle du respect des nouveaux horaires est effectué	Les nouveaux horaires sont appliqués	Les auxiliaires pédagogiques Emplois du temps			- Proviseur - APFC
Evaluer périodiquement les progrès dans la réalisation des	Définir des indicateurs de performance	Les indicateurs de performance sont définis	Les indicateurs de performance sont disponibles	Secrétariat du proviseur Service informatique		Adhésion de tous les acteurs du LSY	Proviseur

objectifs de performance de l'établissement	Elaborer des outils de mesure des performances du LSY	Les outils de mesure des performances du LSY sont élaborés	Les outils de mesure des performances du LSY sont disponibles	Secrétariat du proviseur Service informatique		Facilité d'utilisation et pertinence des outils	Proviseur
Accroître l'effectif élève de l'enseignement général jusqu'à 2000	Organiser des séances d'information et de sensibilisation dans les autres établissements avec la participation des anciens élèves du LSY	Des séances d'information et de sensibilisation dans les autres établissements avec la participation des anciens élèves du LSY sont organisées	Nombre de séances organisées (Cible=03/an)	- Liste de classes - Données statistiques		Motivation des nouveaux élèves à entrer au LSY	Proviseur
	Planifier l'évolution des effectifs scolaires du LSY	L'évolution des effectifs scolaires du LSY est planifiée	L'effectif attendu est atteint (Cible=2000)	Données statistiques Service informatique, archives DESPS			Proviseur

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable
Mettre en place des communautés d'apprentissage et d'organisation apprenante	Organiser des groupes de besoin et de compétences pour l'accompagnement personnalisé et en co-enseignement	Des groupes de besoin et de compétences sont organisés	Nombre de groupes de besoin et de compétences (Cible=14)	Procès-verbaux Rapports d'activités		Adhésion des acteurs	Proviseur Animateurs pédagogiques
	Organiser des ateliers éducatifs (activités de remédiation) au plus grand nombre d'élèves	Des ateliers éducatifs (activités de remédiation) sont organisés au profit du plus grand nombre d'élèves	Nombre d'ateliers (Cible=6 ateliers/discipline/an)	Procès-verbaux Rapports d'activités		Disponibilité des personnes ressources	Proviseur Enseignants
	Organiser des concours disciplinaires	Des concours disciplinaires sont organisés	Nombre de concours (Cible=1/discipline/an)	Procès-verbaux Rapports d'activités Résultats des concours		Disponibilité des personnes ressources	Proviseur Enseignants
	Organiser des enseignements pratiques interdisciplinaires motivants et innovants, propice à la valorisation de tous les élèves	Des enseignements pratiques interdisciplinaires motivants et innovants, propice à la valorisation de tous les élèves sont organisés	Nombre d'enseignements pratiques interdisciplinaires motivants et innovants organisés (Cible=5)	Rapports d'activités			Proviseur

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable
	Etablir des jumelages avec des établissements de référence en Afrique et dans le monde	Des jumelages avec des établissements de référence en Afrique et dans le monde sont établis	Nombre de convention de jumelage signée (Cible=2)	Conventions signées		Capacité managériale de l'équipe de direction	Proviseur
Améliorer la performance des différents conseils et des personnels	Elaborer des outils d'évaluation des performances	Des outils d'évaluation des performances sont élaborés	Nombre d'outils disponibles (Cible=2)	Grilles d'évaluation existent		Adhésion des acteurs	Proviseur
	Administrer les outils d'évaluation des personnels	Les outils d'évaluation des personnels sont administrés	Nombre d'acteurs évalués (Cible=tous les personnels)	Procès-verbaux Résultats des concours		Adhésion des acteurs	Proviseur
	Récompenser les meilleurs conseils et personnels	Les meilleurs conseils et personnels sont récompensés	Nombre de récompenses distribuées	Procès-verbaux		Disponibilité des ressources humaines et financières	Proviseur
Améliorer la délégation de pouvoir	Veiller à la bonne exécution des rôles et missions de chaque acteur	Chaque acteur exécute ses rôles et missions conformément aux textes règlementaires	Existence d'un organigramme	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur			Proviseur
	Elaborer une matrice des rôles	Une matrice des rôles et des responsabilités est élaborée	Existence d'une matrice et des notes de service	Service des archives Service informatique			Proviseur

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable
	et des responsabilités			Secrétariat du proviseur			
Renforcer les capacités du personnel enseignant et d'encadrement	Identifier les besoins de formation	Les besoins de formation sont identifiés	Existence de listes des besoins de formation	Service informatique Secrétariat du proviseur			Proviseur
	Élaborer un plan de formation	Un plan de formation est élaboré	Existence du plan de formation du personnel enseignant et d'encadrement	Service informatique Secrétariat du proviseur			Proviseur
	Organiser des ateliers de renforcement des capacités des enseignants et du personnel d'encadrement	Des ateliers de renforcement des capacités des enseignants et du personnel d'encadrement sont organisés	Existence de ressources de formation Rapports de formation	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur		Disponibilité des acteurs	Proviseur
Redynamiser les instances de pilotage du LSY (Conseil d'Enseignement, conseil de classe et conseil de discipline)	Sensibiliser tous les personnels à l'importance des instances de pilotage pédagogique	Tous les personnels sont sensibilisés à l'importance des instances de pilotage pédagogique	Comptes rendus de réunion	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur		Disponibilité des acteurs	Proviseur
	Elaborer des outils d'évaluation des instances de pilotage	Des outils d'évaluation des instances de pilotage sont élaborés	Nombre d'outils disponibles (Cible=3)	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur			Equipe de direction

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable
	Instituer un système de rapportage	Un système de rapportage est institué	Existence d'outils de rapportage	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur			Equipe de direction
Renforcer le suivi des enseignements par le Chef d'établissement et l'APFC	Créer un comité de suivi et d'encadrement du personnel enseignant	Un comité de suivi et d'encadrement du personnel enseignant est créé	Note de service de création du comité	Secrétariat du proviseur			Proviseur APFC
	Susciter des visites de classe au bénéfice du personnel enseignant	Des visites de classe au bénéfice du personnel enseignant sont sollicitées	Courriers	Secrétariat du proviseur Tableau d'affichage de la salle des professeurs			Proviseur
Améliorer la sécurité et la maintenance des infrastructures et équipements sur l'ensemble du site	Mettre en place un dispositif de vidéosurveillance	Un dispositif de vidéosurveillance est mis en place	Existence d'un dispositif de vidéosurveillance	Contrat de prestation			Proviseur
	Recruter du personnel de maintenance	Un personnel de maintenance est recruté	Disponibilité du personnel de maintenance	Contrat de prestation Service des archives			Proviseur
Renforcer les capacités du personnel administratif	Identifier les besoins de formation	Les besoins de formation sont identifiés	Disponibilité des listes de besoins de formation	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur			Proviseur
	Elaborer un plan de formation	Un plan de formation est élaboré	Existence d'un plan de formation	Service des archives Service informatique			Proviseur

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Sources de vérification	Budget estimatif	Hypothèses	Responsable
				Secrétariat du proviseur			
	Organiser des ateliers de formation à l'intention du personnel administratif	Des ateliers de formation à l'intention du personnel administratif sont organisés	Modules de formation Rapports de formation Actes	Service des archives Service informatique Secrétariat du proviseur			Proviseur

VI- DUREE DU PROJET

Le projet, dans sa première phase, a une durée de trois (03) ans : 2022-2025.

VII- MODALITES D'EXECUTION DU PROJET

L'exécution du projet dans sa phase de réhabilitation des infrastructures et équipements, revient à des entreprises sélectionnées par les deux groupes parties de l'opération : l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de l'initiative C2D. de la mise en œuvre du projet DEFI 3/prêt souverain AFD

Au niveau local, un comité technique est mis en place pour l'exécution du projet. Il est constitué de dix (10) membres :

- Proviseur (01) ;
- ACE (01) ;
- Inspecteur d'éducation (01) ;
- Intendant (01) ;
- Professeurs (02) ;
- Educateurs (01) ;
- Elèves (01) ;
- Personnels de service (01) ;
- COGES (01) ;
- Enseignement supérieur.

Ce comité, sous la conduite et la supervision du Proviseur s'emploiera à travers des stratégies et approches diverses à mettre en œuvre les activités prévues.

Il s'appuiera sur les partenariats extérieurs : MESRS-INPHB, District, et toutes les personnes ressources potentielles.

VIII- MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PROJET

Sur les trois (03) ans de durée du projet, le suivi sera fait de façon régulière avec au moins deux périodicités obligatoires : trimestrielle et annuelle

Au niveau local, le suivi portera beaucoup plus sur la gestion de l'établissement. Il sera l'affaire des personnes ressources suivantes :

- Pour le volet pédagogique : Proviseur, ACE, Professeurs au travers des Conseils d'Enseignement ;
- Pour le volet socio-éducatif : Administration, Personnels d'encadrement, Intendant ;
- Pour le volet logistique : Administration, Intendant.

L'évaluation portera sur les indicateurs de performance de réalisation indiqués dans les tableaux *précédents relatifs aux axes d'actions identifiées et à mener*.

IX- ESTIMATION BUDGETAIRE DU PROJET

Les fonds pour le financement du projet sont constitués par le crédit de fonctionnement mis à disposition par l'État de Côte d'Ivoire, les collectivités et les partenaires. L'essentiel d'appuis budgétaires extérieurs internationaux négociés par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

X- RESULTATS ESCOMPTES

Au terme du projet, les résultats attendus sont multiples (*voir tableaux précédents relatifs aux axes d'actions d'activités identifiées et à mener*).

CONCLUSION

Conscient des auspices sous lesquelles il a été créé, le Lycée Scientifique tient à rester fidèle à sa vocation : l'excellence, qui est traduite dans son slogan : "l'excellence, notre passion".

Si aujourd'hui encore les résultats scolaires sont parmi les meilleurs au plan national, si de l'extérieur notre établissement entretient encore à juste titre les rêves de réussite et de futur rayonnant chez beaucoup d'élèves et de parents, des difficultés existent et des challenges sont à relever. Ils se situent aussi bien au niveau pédagogique que socio-éducatif, mais surtout au plan des infrastructures et de l'environnement physique.

Ce présent projet d'établissement porte les ambitions à court et moyen terme du Lycée Scientifique. Nous espérons bien avoir les moyens de nos ambitions pour demeurer dans la vision éclairée du père fondateur Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

Le Provisieur

ANNEXE 2

CHARTRE DU POLE SCIENTIFIQUE DE YAMOUSSOUKRO

PREAMBULE

- Considérant la volonté politique de faire de la Côte d'Ivoire un pays industrialisé ;
- Considérant les potentialités éducatives susceptibles de faire de la Côte d'Ivoire un pays à vocation scientifique, technique et technologique ;
- Considérant les auspices sous lesquelles est créé le Lycée Scientifique de Yamoussoukro qui tient à rester fidèle à sa valeur d'excellence traduite dans son slogan : 'l'excellence, notre passion' ;
- Considérant que le pôle scientifique de Yamoussoukro est un outil de la stratégie de redynamisation de l'enseignement des sciences, des techniques et de la technologie pour la République de Côte d'Ivoire, dont l'objectif est de faire de la nation ivoirienne une nation scientifique, technique et technologique ;
- Considérant que la charte est avant tout un outil de cohésion interne et un référentiel de comportements, d'engagement réciproque entre les différents membres d'un groupe.

Le pôle scientifique est organisé en plusieurs composantes dont la présente charte précise les objectifs et principes, les moyens de fonctionnement et de gouvernance.

Une charte indique ou rappelle à chaque acteur les objectifs poursuivis, les missions, les droits et les devoirs de chacun au sein du réseau. Elle dresse les moyens et les modalités de son fonctionnement.

CHAPITRE I : VISION, OBJECTIFS, COMPOSITION ET ECOSYSTEME

SECTION 1 : Vision et Objectifs

ARTICLE 1 : la vision du Chef de l'Etat, portée par le secteur Education/formation pour le développement de l'enseignement des sciences, des techniques et de la technologie au service d'une Côte d'Ivoire émergente, s'énonce comme suit : *'faire de la Côte d'Ivoire à court terme, un véritable pays pourvoyeur de ressources humaines compétentes dans les domaines scientifique, technique et technologique pour bien asseoir son industrialisation'*

ARTICLE 2 : le pôle scientifique a un double objectif :

- Faire éclore des vocations scientifiques du plus grand nombre de jeunes durant tout leur parcours de formation depuis le primaire jusqu'à l'université ;
- Sensibiliser un plus large public à la culture scientifique, technique et technologique

SECTION 2 : Composition et écosystème du pôle scientifique

ARTICLE 3 : le pôle scientifique est composé des éléments suivants :

- Le Centre National de Développement des Sciences (CNDS) qui inclut une Maison des sciences ;
- Le Lycée Scientifique de Yamoussoukro (LSY) ayant désormais en son sein des classes préparatoires aux grandes écoles;
- L'antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) ;
- les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

ARTICLE 4 : l'écosystème du pôle scientifique

Le pôle fonctionne en étroite interaction avec :

- Le Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) de la région de Yamoussoukro ;
- L'école Normale Supérieure ;
- Les établissements d'enseignement secondaire de la région de Yamoussoukro ;
- Les écoles d'enseignement primaire de la région de Yamoussoukro ;
- La Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de Yamoussoukro ;
- Les entreprises ;
- Les collectivités territoriales de la région de Yamoussoukro.

SECTION 3 : Rôle des composantes du pôle scientifique

ARTICLE 5 : Le Centre National de Développement des Sciences (CNDS) doit accompagner la communauté éducative et l'ensemble de la population dans la mise en œuvre de cette nouvelle vision du développement de l'enseignement des sciences, des techniques et des technologies.

ARTICLE 6 : Le CNDS, installé à Yamoussoukro dans l'enceinte du LSY, a deux champs principaux d'actions :

- En direction des communautés éducatives, en intervenant selon les missions spécifiques qui lui sont assignées et en rayonnant sur les Centres Régionaux de Développement des Sciences qui seront des unités de taille moyenne localisées dans les différentes régions et qui fonctionneront en liaison avec les APFC de ces régions ;
- En direction de la population grâce à un département en son sein qui joue le rôle de **Maison des sciences**, ouverte au grand public, dont l'essentiel des missions est la diffusion, la promotion et l'exposition de la culture scientifique, technique et technologique au plus grand nombre.

ARTICLE 7 : Les missions du pôle

Les missions du CNDS porteront :

- 1- à l'endroit des communautés éducatives, sur :
 - L'accompagnement et la formation continue des enseignants du primaire, du secondaire, du supérieur et des formateurs en matière d'enseignement scientifique, technique et technologique en collaboration avec l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
 - La veille informationnelle en matière de science et technologie, la diffusion et les échanges d'informations à caractère scientifique avec la communauté éducative en relation avec les futurs Centres Régionaux de Développement des Sciences ;
 - Le développement d'une expertise en matière d'usage, de mise en œuvre pédagogique dans la classe, de conception, de montage et de maintenance en liaison avec l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) et les partenaires du système éducatif ;
 - L'impulsion des pratiques pédagogiques innovantes et l'évaluation de leur efficacité ;
 - La contribution à la diffusion de pratiques pédagogiques innovantes.
- 2- À l'endroit de la population, via la Maison des sciences, sur :
 - L'élaboration de programmes de sensibilisation du grand public à travers des émissions radiophoniques ou télévisées ;
 - L'organisation d'animations et d'expositions à l'endroit des élèves et de la population de la région ;
 - L'accueil du public et la diffusion incluant une unité mobile (bus sciences ou camion sciences) ;
 - Le développement et la promotion des compétences du 21^{ème} siècle : Communiquer, Coopérer, collaborer, développer l'esprit Critique et la Créativité (les 4C) ;
 - L'égalité de genre en matière d'éducation scientifique, technique et technologique.

Les missions du Lycée Scientifique de Yamoussoukro consistent à :

- Expérimenter et à mettre en œuvre les stratégies d'enseignement et de redynamisation de l'enseignement des sciences élaborées par le CNDS en liaison avec l'APFC ;
- Former les élèves selon le profil défini dans la stratégie nationale de la redynamisation de l'enseignement des sciences, des techniques et de la technologie ;
- Veiller au suivi et à l'encadrement des enseignants par l'APFC conformément à ses missions traditionnelles et aux visées du référentiel métier défini dans la stratégie nationale de la redynamisation de l'enseignement des sciences, des techniques et de la technologie ;
- Préparer les élèves à l'entrée dans les classes préparatoires aux grandes écoles à vocation scientifique.

Les missions de l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue consistent à :

- Poursuivre sa mission d'accompagnement à travers la formation continue, le suivi et l'encadrement pédagogique de proximité des enseignants de tous les ordres d'enseignement. Au sein du pôle scientifique, la collaboration avec le CNDS est déterminante ;
- Collaborer avec le CNDS pour la conception des supports didactiques, des ressources et des stratégies pédagogiques ;
- Procéder à l'expérimentation des supports didactiques, des ressources et des stratégies pédagogiques au Lycée scientifique pour le secondaire, ou dans d'autres établissements d'enseignement secondaire ainsi que dans des écoles primaires ;
- Apporter les corrections et les réajustements nécessaires aux productions et les diffuser par la suite aux autres établissements scolaires.

Les missions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche consistent à :

- Apporter leurs compétences au pôle scientifique ;
- Appuyer les initiatives prises dans les deux dimensions du pôle qui sont la conception et l'expérimentation ;
- Diffuser la culture scientifique à travers les actions du pôle ;
- Former de futurs scientifiques ;
- Contribuer au renforcement des capacités des enseignants du secondaire et du primaire ;
- Former les étudiants à jouer le rôle de tuteurs, d'accompagnateurs pour les élèves du primaire et du secondaire.

La mission des structures partenaires du pôle scientifique consiste à :

- Interagir de façon dynamique avec le pôle scientifique afin de lui permettre de rayonner efficacement sur tout l'écosystème.

CHAPITRE II : Moyens de fonctionnement et de gouvernance du pôle scientifique

Section 1 : les Moyens de fonctionnement

Article 12 : Le CNDS

Le CNDS dispose de moyens propres : un budget de fonctionnement et des personnels affectés. Pour ses expérimentations, il dispose des locaux scientifiques du LSY dans le cadre d'une convention pluriannuelle (au moins 3 ans). Il s'appuie sur des enseignants et techniciens du LSY ainsi que de l'APFC et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre de conventions pluriannuelles (au moins 3 ans).

Article 13 : Le Lycée Scientifique de Yamoussoukro (LSY)

Le LSY dont la vocation principale est la formation des élèves contribue aux missions générales du pôle à travers le CNDS en mettant ses locaux et personnels à disposition dans le cadre des conventions précitées.

Article 14 : Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Les établissements d'enseignement supérieur scientifique et de recherche dont l'INPHB dont la vocation principale est la formation de scientifiques et la recherche contribuent aux missions générales du pôle à travers le CNDS en mettant ses locaux et personnels à disposition dans le cadre des conventions précitées. Des étudiants interviendront en appui aux initiatives du pôle (médiation scientifique), en aide aux élèves du LSY.

Section 2 : La Gouvernance du pôle scientifique

Article 15 : Un conseil d'administration sera créé. Les membres en seront définis par un arrêté interministériel.

Un poste de directeur du pôle scientifique sera créé. Il aura pour missions d'/de :

- 3- Assurer un fonctionnement harmonieux des différentes composantes ;
- 4- Prendre toute initiative permettant d'assurer les missions assignées au pôle ;
- 5- Veiller à la qualité des actions menées ;
- 6- Développer les partenariats au sein de l'écosystème ;
- 7- Valoriser les actions du pôle par une communication adaptée.

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINALES

Article 16 : Hypothèses

Tout évènement indépendant de la volonté du gestionnaire, mais nécessaire à la réalisation du projet.

Article 17 : le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente charte.

Article 18 : la présente charte qui prend effet à compter de sa date de signature sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE
ET DE L'ALPHABETISATION

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Professeur Mariatou KONE

Professeur Adama DIAWARA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

Dr KOFFI N'GUESSAN

ANNEXE

Les missions des établissements supérieurs de formation initiale (ENS) et du Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP)

Ces structures de formation initiale des enseignants sont informées des innovations en matière d'outils didactiques et pédagogiques grâce à leur collaboration avec les différents acteurs du **pôle scientifique** (APFC, CNDS, Lycée scientifique). Elles intègrent les nouveaux supports didactiques, les ressources et les stratégies pédagogiques, les matériels scientifiques conçus dans leurs programmes de formation des formateurs. Les élèves-maîtres sortant de ces établissements sont ainsi imprégnés des innovations pédagogiques dès leur prise de fonction.

Ces nouveaux outils didactiques expérimentés et validés sont intégrés dans le programme national de formation des stagiaires de l'ENS et de tous les CAFOP.

- **Les établissements d'enseignement secondaire**

Les établissements d'enseignement secondaire de la région de Yamoussoukro, qu'ils soient du 1^{er} ou du 2nd cycle, (c'est-à-dire ceux des départements de Toumodi, de Djékanou, de Kokoumbo et de Tiébissou) ainsi que les collèges de proximité sont les lieux où les cours seront dispensés par les enseignants des disciplines scientifiques qui utilisent effectivement les supports didactiques existant déjà y compris ceux conçus par le CNDS en lien avec l'APFC et testés au LSY.

Les collèges de proximité du C2D de la région de Yamoussoukro disposent de laboratoires équipés de matériels scientifiques légers qui permettent de faire les expériences pendant les cours.

Tous ces établissements peuvent se servir en matériels auprès du CNDS pour les leçons qui en demandent.

Par ailleurs, l'APFC assure le suivi et l'encadrement pédagogiques des enseignants de ces établissements. Les éventuelles insuffisances relevées au cours des visites de classes et des inspections pédagogiques effectuées par l'APFC font l'objet de regroupement au cours desquels les capacités des enseignants seront renforcées. Ils sont aussi invités à des séances de formation portant sur l'utilisation des nouveaux matériels scientifiques conçus par le CNDS en liaison avec l'APFC.

- **Les écoles d'enseignement primaire**

Les écoles d'enseignement primaire sont également des sites d'expérimentation des supports didactiques, des ressources et des stratégies pédagogiques (du niveau de l'enseignement primaire) élaborés par le CNDS en lien avec l'APFC. Les enseignants de ces écoles suivis et encadrés par l'APFC participent également à des sessions de

formation portant sur l'utilisation des nouveaux matériels conçus par le CNDS en lien avec l'APFC. Des séances de renforcement des capacités sont organisées à leur intention lorsque des faiblesses pédagogiques seront relevées au cours des visites de classes et des inspections pédagogiques.

- **La Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Yamoussoukro**

Le Directeur Régional est le premier responsable de l'Education Nationale en région. A ce titre, il appuie toutes les activités qui se mènent dans la région en matière d'éducation et de formation. Une convention détermine ses responsabilités précises par rapport au responsable du pôle scientifique.

- **Les entreprises de la région**

Les entreprises sont sollicitées pour offrir leur espace de travail aux élèves et aux enseignants afin que ceux-ci s'y rendent pour s'imprégner des réalités du monde du travail. Les élèves, après une immersion en entreprise, pourraient s'intéresser aux emplois et aux métiers qui leur sont présentés.

Les entreprises de la région présentent également les profils recherchés en matière d'emplois ce qui pourra orienter les programmes de formation des apprenants. Aussi, pour une meilleure capitalisation de la relation pôle scientifique-entreprises, une convention de partenariat sera signée afin de permettre aux élèves d'interagir avec ces structures économiques à travers des journées portes ouvertes, des visites d'établissement, des semaines nationales des sciences et technologiques, la visualisation de vidéos montrant des processus de fabrication, des interventions d'agents des entreprises pour des présentations de métiers recherchés

Les organisations faitières des entreprises au niveau de la région (chambre de métiers, chambre de commerce et d'industrie) sont interlocutrices du pôle scientifique pour des initiatives d'envergure au niveau régional.

- **Les communautés et collectivités territoriales de la région de Yamoussoukro**

Les parents d'élèves, convaincus de l'utilité des sciences et de la technologie dans la vie courante, pour donner suite aux activités menées par le département de la maison des sciences du pôle à leur endroit, motivent leurs enfants à s'intéresser aux disciplines scientifiques. Ils font des visites dans chacune des structures du pôle scientifique afin de s'informer sur ce qui est fait en matière de promotion de l'enseignement des sciences. Pour ceux qui ont des compétences en sciences, ils apportent leur expertise ou des conseils avisés afin d'améliorer la redynamisation de l'enseignement des sciences.

Les collectivités quant à elles, apportent leur appui et leur soutien à la mise en œuvre des activités du pôle dans leur région en lien avec leurs compétences.